

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

## ABORIGINAL PEOPLES

*Chair:*

The Honourable LILLIAN EVA DYCK

---

Tuesday, October 2, 2018  
Wednesday, October 3, 2018

---

Issue No. 43

*Forty-first meeting:*

Study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples

*First meeting:*

Government response to the eleventh report of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, entitled *The subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to the Indigenous peoples of Canada*, tabled in the Senate on May 1, 2018

---

APPEARING:

The Honourable Jane Philpott, P.C., M.P., Minister of Indigenous Services

The Honourable Bill Blair, P.C., M.P., Minister of Border Security and Organized Crime Reduction

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Première session de la  
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

## PEUPLES AUTOCHTONES

*Présidente :*

L'honorable LILLIAN EVA DYCK

---

Le mardi 2 octobre 2018  
Le mercredi 3 octobre 2018

---

Fascicule n° 43

*Quarante et unième réunion :*

Étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis

*Première réunion :*

Réponse du gouvernement au onzième rapport du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, intitulé *La teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les peuples autochtones du Canada*, déposé au Sénat le 1<sup>er</sup> mai 2018

---

COMPARAISSENT :

L'honorable Jane Philpott, C.P., députée, ministre des Services aux Autochtones

L'honorable Bill Blair, C.P., député, ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Chair*

The Honourable Scott Tannas, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Boyer	Mercer
Christmas	Mitchell
* Day	Ngo
s(or Mercer)	Pate
Doyle	Patterson
* Harder, P.C.	Saint-Germain
(or Bellemare),	* Smith
(or Mitchell)	(or Martin)
Lovelace Nicholas	* Woo
McCallum	(or Saint-Germain)
McPhedran	

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Boyer replaced the Honourable Senator Boniface (*October 3, 2018*).

The Honourable Senator Boniface replaced the Honourable Senator Boyer (*September 20, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES PEUPLES AUTOCHTONES

*Présidente* : L'honorable Lillian Eva Dyck

*Vice président* : L'honorable Scott Tannas

et

Les honorables sénateurs :

Boyer	Mercer
Christmas	Mitchell
* Day	Ngo
(ou Mercer)	Pate
Doyle	Patterson
* Harder, C.P.	Saint-Germain
(ou Bellemare)	* Smith
(ou Mitchell)	(ou Martin)
Lovelace Nicholas	* Woo
McCallum	(ou Saint-Germain)
McPhedran	

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Boyer a remplacé l'honorable sénatrice Boniface (*le 3 octobre 2018*).

L'honorable sénatrice Boniface a remplacé l'honorable sénatrice Boyer (*le 20 septembre 2018*).

**ORDER OF REFERENCE**

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, October 2, 2018:

The Honourable Senator Harder, P.C., tabled the following:

Government response to the eleventh report of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, entitled *The subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to the Indigenous peoples of Canada*, tabled in the Senate on May 1, 2018.—Sessional Paper No. 1/42-2464S.

*(Pursuant to rule 12-24(4), the report and the response were deemed referred to the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples.)*

**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 2 octobre 2018 :

L'honorable sénateur Harder, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit :

Réponse du gouvernement au onzième rapport du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, intitulé *La teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les peuples autochtones du Canada*, déposé au Sénat le 1<sup>er</sup> mai 2018.—Document parlementaire n<sup>o</sup> 1/42-2464S.

*(Conformément à l'article 12-24(4) du Règlement, le rapport et la réponse sont renvoyés d'office au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones.)*

*Le greffier du Sénat intérimaire,*

Richard Denis

*Interim Clerk of the Senate*

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, October 2, 2018  
(93)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Boniface, Christmas, Doyle, Dyck, McCallum, McPhedran, Patterson and Tannas (8).

*In attendance:* Brittany Collier, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 15, 2016, the committee continued its study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.*)

**WITNESS:**

*Haudenosaunee Development Institute:*

Aaron Detlor, Lawyer.

The chair made a statement.

Mr. Detlor made a statement and answered questions.

At 10:13 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

OTTAWA, Wednesday, October 3, 2018  
(94)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:45 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Boyer, Christmas, Doyle, Dyck, Lovelace Nicholas, McCallum, McPhedran, Patterson and Tannas (9).

*In attendance:* Brittany Collier, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, October 2, 2018, the committee began its consideration of the Government response to the eleventh report of the

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 2 octobre 2018  
(93)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 heures, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Boniface, Christmas, Doyle, Dyck, McCallum, McPhedran, Patterson et Tannas (8).

*Également présente :* Brittany Collier, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 décembre 2016, le comité poursuit son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 16 des délibérations du comité.*)

**TÉMOIN :**

*Haudenosaunee Development Institute :*

Aaron Detlor, avocat.

La présidente prend la parole.

M. Detlor fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 10 h 13, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le mercredi 3 octobre 2018  
(94)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Boyer, Christmas, Doyle, Dyck, Lovelace Nicholas, McCallum, McPhedran, Patterson et Tannas (9).

*Également présente :* Brittany Collier, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 2 octobre 2018, le comité entame son étude de la réponse du gouvernement au onzième rapport du Comité sénatorial

Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, entitled The subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to the Indigenous peoples of Canada, tabled in the Senate on May 1, 2018. (*The Government response was tabled with the Clerk of the Senate on Friday, September 28, 2018.*)

*APPEARING:*

The Honourable Jane Philpott, P.C., M.P., Minister of Indigenous Services;

The Honourable Bill Blair, P.C., M.P., Minister of Border Security and Organized Crime Reduction.

*WITNESSES:*

*Health Canada:*

Eric Costen, Director General, Cannabis Legalization and Regulation Secretariat.

*Department of Indigenous Services Canada:*

Dr. Tom Wong, Chief Medical Officer of Public Health and Executive Director, First Nations and Inuit Health Branch.

The chair made a statement.

The Minister of Indigenous Services and the Minister of Border Security and Organized Crime Reduction each made a statement and, together with Mr. Costen, answered questions.

At 7:48 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

permanent des peuples autochtones, intitulé La teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les peuples autochtones du Canada, déposé au Sénat le 1<sup>er</sup> mai 2018. (*La réponse du gouvernement a été déposée auprès du greffier du Sénat le vendredi 28 septembre 2018.*)

*COMPARAISSENT :*

L'honorable Jane Philpott, C.P., députée, ministre des Services aux Autochtones;

L'honorable Bill Blair, C.P., député, ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé.

*TÉMOINS :*

*Santé Canada :*

Eric Costen, directeur général, Secrétariat de la légalisation et de la réglementation du cannabis.

*Ministère des Services aux Autochtones Canada :*

Dr Tom Wong, médecin en chef de la santé publique et directeur exécutif, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits.

La présidente prend la parole.

La ministre des Services aux Autochtones et le ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé font chacun une déclaration et, avec M. Costen, répondent aux questions.

À 19 h 48, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Mireille K. Aubé

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, October 2, 2018

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9 a.m. to continue its study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples.

**Senator Lillian Eva Dyck** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good morning. *Tansi*. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either here in the room or listening via the web.

For the sake of reconciliation, I would like to acknowledge that we are meeting on the traditional, unceded lands of the Algonquin peoples.

My name is Lillian Dyck. I am from Saskatchewan, and I have the privilege of chairing this committee.

Today, we continue our study on what a new relationship between the Government of Canada and First Nations, Inuit and Metis people's of Canada could look like. We continue looking forward at the principles of a new relationship.

I will now invite my fellow senators to introduce themselves, starting with our deputy chair.

**Senator Tannas:** Scott Tannas from Alberta. Welcome.

**Senator Patterson:** Dennis Patterson from Nunavut.

**Senator Doyle:** Norman Doyle, Newfoundland and Labrador.

**Senator Boniface:** Gwen Boniface from Ontario.

**Senator McCallum:** Mary Jane McCallum from Manitoba.

**Senator McPhedran:** Marilou McPhedran from Manitoba.

**The Chair:** Thank you, senators.

We now turn our attention to our study with our witness this morning: Mr. Aaron Detlor, Lawyer, Haudenosaunee Development Institute. Mr. Detlor, you have the floor. Following your presentation, there will be questions from the senators.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 2 octobre 2018

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 heures, pour poursuivre son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

**La sénatrice Lillian Eva Dyck** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La présidente :** Bonjour. *Tansi*. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les honorables sénateurs et membres du public qui regardent cette réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, dans la salle ou sur le Web.

Par souci de réconciliation, j'aimerais reconnaître que nous nous réunissons sur des terres ancestrales non cédées des peuples algonquins.

Je suis Lillian Dyck. Je suis originaire de la Saskatchewan et j'ai l'honneur de présider ce comité.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur ce à quoi pourrait ressembler une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Nous continuons de nous tourner vers les principes d'une nouvelle relation.

J'inviterais maintenant mes collègues sénateurs à se présenter, en commençant avec notre vice-président.

**Le sénateur Tannas :** Scott Tannas, de l'Alberta. Bienvenue.

**Le sénateur Patterson :** Dennis Patterson, du Nunavut.

**Le sénateur Doyle :** Norman Doyle, de Terre-Neuve-et-Labrador.

**La sénatrice Boniface :** Gwen Boniface, de l'Ontario.

**La sénatrice McCallum :** Mary Jane McCallum, du Manitoba.

**La sénatrice McPhedran :** Marilou McPhedran, du Manitoba.

**La présidente :** Merci, sénateurs.

Nous allons maintenant porter notre attention sur notre étude avec notre témoin de ce matin : il s'agit d'Aaron Detlor, avocat, de l'Haudenosaunee Development Institute. Monsieur Detlor, la parole est à vous. Après votre exposé, les sénateurs vous poseront des questions.

**Aaron Detlor, Lawyer, Haudenosaunee Development Institute:** Good morning, and thank you for having me. My Kanien'kéha name, or my Mohawk name, is Karihwahyontari. It simply translates into "he knows the business of the business."

By way of introduction, I've been a lawyer now for something in the range of 30 years. My family is originally from New York — what is now called New York state. I'm Kanien'kéha, or Mohawk. My parents now reside on the Tyendinaga Indian reserve, which is near Belleville, Ontario.

For the last 20 years, I've been practising in the area, almost exclusively, of what's now called First Nations law; at one time, it was called Aboriginal law. We still have to use that word — the Indian word — because of the Indian Act.

As an introduction into who I represent today, the Haudenosaunee Development Institute, the Haudenosaunee would very much oppose and object to a characterization of them as Indigenous, Aboriginal and/or Indian. The basis of that is that these terms are — and I apologize if this comes off as a little harsh — racist terms. The term Aboriginal is racist, the term Indigenous is racist and obviously the term Indian is racist. They attempt to aggregate different groups of people into one preconceived notion of what is easiest to manage from an administrative perspective. This is what the Indian Act did back in 1860s. I'm going to use the terms Aboriginal, Indigenous and First Nations somewhat interchangeably, but I'm going to do it with that objection noted. I see a few nods. I think we're all familiar with the difficulty in and around some of the language in discussing these issues.

The Haudenosaunee Development Institute is an entity that was created by the Haudenosaunee Confederacy chiefs council. The Haudenosaunee are made up of five or, depending upon who you speak to, sometimes six constituent nations. The Haudenosaunee are formed by the Mohawk Nation, the Onondaga, the Seneca, the Cayuga, the Oneida, and the Tuscarora are often referred to as the sixth nation, even though there's a constitutional dilemma right now with respect to the Tuscarora, who are a part of the Confederacy.

The Confederacy is based upon something called the Great Law of Peace, which is a rough translation. It's often translated into the Great Law or the "great law of how you're supposed to conduct yourself with other nations."

There's a unique governmental structure that the Great Law provides for. It's unique in the sense that it is driven primarily by the rule of women — women who sit at the head of 50 clans that make up the number of clans among the Confederacy. Each nation has a different number of clans; for instance, Mohawk has

**Aaron Detlor, avocat, Haudenosaunee Development Institute :** Bonjour, et merci de me recevoir. Mon nom, en kaniénkéha ou en mohawk, est Karihwahyontari. Il se traduit simplement par « celui qui connaît le fonctionnement des affaires ».

Je vais commencer par me présenter : je suis avocat depuis maintenant une trentaine d'années. Ma famille est originaire de New York — qu'on appelle maintenant l'État de New York. Je suis kaniénkéha ou mohawk. Mes parents vivent maintenant dans la réserve indienne de Tyendinaga, qui est située près de Belleville, en Ontario.

Depuis les 20 dernières années, j'exerce ma profession, presque exclusivement, dans le secteur de ce qu'on appelle maintenant le droit des Premières Nations; à une certaine époque, on l'appelait le droit des Autochtones. Nous devons encore utiliser le terme « indien » à cause de la Loi sur les Indiens.

Pour vous faire connaître l'institut que je représente aujourd'hui, l'Haudenosaunee Development Institute, le peuple haudenosaunee s'opposerait vivement à ce qu'on le qualifie d'indigène, d'autochtone ou d'indien. Ces termes sont — et je suis désolé si je suis un peu sévère — racistes. Le terme « autochtone » est raciste, le terme « indigène » est raciste et le terme « indien » est évidemment raciste. Ces termes visent à rassembler différents groupes de personnes sous une notion préconçue de ce qui est le plus facile à gérer d'un point de vue administratif. C'est ce que la Loi sur les Indiens a fait dans les années 1860. Je vais utiliser les termes autochtone, indigène et Premières Nations indistinctement, mais je vais le faire parce que j'ai soulevé cette objection. Je vois quelques personnes qui hochent la tête. Je pense que nous connaissons tous bien la difficulté entourant les termes utilisés lorsque nous discutons de ces enjeux.

L'Haudenosaunee Development Institute est une entité qui a été créée par la Haudenosaunee Confederacy Chiefs Council. Les Haudenosaunee sont composés de cinq ou de six nations, selon la personne à qui vous vous adressez. Les Haudenosaunee comptent les Mohawks, les Onondagas, les Sénécas, les Cayugas, les Oneidas, et les Tuscaroras sont souvent considérés comme étant la sixième nation, même s'il y a un dilemme constitutionnel à l'heure actuelle concernant les Tuscaroras, qui font partie de la Confédération.

La Confédération repose sur ce qu'on appelle la Grande loi de la paix, qui est une traduction approximative. Elle est souvent traduite par la Grande loi ou la « grande loi qui dicte la conduite avec d'autres nations ».

La Grande loi fournit une structure gouvernementale unique. Elle est unique car elle est principalement fondée sur la règle des femmes — les femmes qui dirigent 50 clans parmi le nombre de clans dans la Confédération. Chaque nation a un nombre différent de clans. Par exemple, les Mohawks ont trois clans

three different types of clan — mohawk, bear and turtle — and each one of those has three different family clan titles. Women sit at the head of those clans and are responsible for a majority of the decision-making that affects the life of a Haudenosaunee person.

The clan mother, with the women of her family, chooses a chief. That chief is installed as a *royaner*, and it is the women of the clans and the women of the nations that have the right to remove that chief. The chief sits there and makes decisions at the pleasure of the women of his clan.

There is a specific structure the Great Law provides for. The Onondaga sit in what you would refer to as an executive role. It's a bicameral system. We have the older brothers and the younger brothers. The older brothers are primarily the Mohawks and the Senecas who sit actually in a longhouse similar to this. They sit on one side. The Cayuga, the Oneida and the other nations that align with the Confederacy sit on the other side of the house. The Onondagas would sit at this side.

The decision-making process is driven by the chiefs. They have something called "the well." A decision comes into the well. The Mohawks and Senecas decide upon a resolution to the decision. They toss it over the fire to the younger brothers, the Oneida and Cayuga, who come to one mind on that decision. They agree, and it comes back to the Mohawks and the Seneca, who agree. Then it goes up to the Onondagas who have to agree.

After there is an agreement reached amongst the 50 chiefs — right now, I think there's something in the range of 37 chiefs currently sitting. Some chiefs have passed away, but there's actually 37 or 38 chiefs sitting right now. After agreement is reached among them, then it becomes law for Haudenosaunee people. That's a distinct legal process that's existed pre-contact and, in the parlance of the Supreme Court of Canada, "since time immemorial." That government structure is there. It's functioning to this day.

Much of the business of the Haudenosaunee is done in the language. The Haudenosaunee are lucky to have a significant number of speakers, although they have been suffering greatly with the impacts of colonialization and its impact on the language.

The Haudenosaunee, through this system, have engaged in a long, diplomatic relationship with the Crown. Beginning back into the 1600s, the Haudenosaunee have a number of treaty relationships with the Crown. I'm going to refer to the Crown as not the Government of Canada. The Crown, Her Majesty the Queen in Right of Canada, is a different entity from the Government of Canada.

The Haudenosaunee have a difficult time — and I have a difficult time — understanding the difference between Her Majesty the Queen in Right of Canada, the Governor-in-Council,

différents — mohawk, ours et tortue — et chacun d'eux a trois titres familiaux différents. Ce sont des femmes qui sont à la tête de ces clans et qui sont responsables de prendre la majorité des décisions qui ont une incidence sur la vie d'une personne haudenosaunee.

La mère du clan, avec l'aide des femmes de sa famille, choisit un chef. Ce chef devient un *royaner*, et ce sont les femmes des clans et les femmes des nations qui ont le droit de retirer le chef de ce poste. Le chef dirige le clan et prend des décisions selon le bon vouloir des femmes de son clan.

La Grande loi fournit une structure précise. Les Onondagas assument un rôle exécutif. C'est un système bicaméral. Nous avons les frères aînés et les frères cadets. Les frères aînés sont principalement les Mohawks et les Sénécas, qui siègent à une assemblée semblable à celle-ci. Ils s'assoient d'un côté. Les Cayugas, les Oneidas et les autres nations qui se rallient à la Confédération s'assoient de l'autre côté de l'assemblée. Les Onondagas prendraient place de ce côté-ci.

Le processus de prise de décisions est dirigé par les chefs. Ils ont ce que l'on appelle « le puits ». Une décision est déposée dans le puits. Les Mohawks et les Sénécas décident d'une résolution à la décision. Ils en saisissent les frères cadets, les Oneidas et les Cayugas, qui s'entendent sur cette décision. Ils approuvent la décision, dont sont saisis à nouveau les Mohawks et les Sénécas, qui doivent aussi l'approuver. Les Onondagas doivent ensuite donner leur approbation.

Une fois qu'une entente est conclue parmi les 50 chefs — à l'heure actuelle, je pense qu'il y a 37 chefs. Certains chefs sont décédés, mais il y en a actuellement 37 ou 38. Une fois qu'ils parviennent à un accord, la décision devient une loi pour le peuple haudenosaunee. C'est un processus juridique distinct qui existait avant les premiers contacts avec les Européens et, dans le langage de la Cour suprême du Canada, « depuis des temps immémoriaux ». Cette structure gouvernementale existe. Elle fonctionne encore à ce jour.

Une grande partie des affaires des Haudenosaunee se font dans la langue. Les Haudenosaunee sont chanceux d'avoir un grand nombre de membres qui parlent la langue, même s'ils ont grandement souffert du colonialisme et de ses répercussions sur la langue.

Les Haudenosaunee, par l'entremise de ce système, ont noué une longue relation diplomatique avec la Couronne. Depuis le début des années 1600, les Haudenosaunee ont commencé à établir des relations fondées sur les traités. Je vais parler de la Couronne comme si ce n'était pas le gouvernement du Canada. La Couronne, Sa Majesté la Reine du chef du Canada, est une entité différente du gouvernement du Canada.

Les Haudenosaunee ont du mal — et j'ai du mal — à comprendre la différence entre Sa Majesté la Reine du chef du Canada et le gouverneur en conseil, et je disais aujourd'hui que



and today I was just telling a story that I now know there's another sovereign representative just down the hall here, which is the Black Rod. The Black Rod, which I did a quick bit of research on, is actually a representative of the sovereign. I found it somewhat ironic that I'm meeting today with the Senate, and I don't see the Black Rod here. We don't see a representative of the Crown.

As some of you might recall, during the height of the Idle No More movement, there was an insistence that the Prime Minister would not be the only person in the room having the discussion. They wanted other Crown and sovereign representatives in that room to have a discussion because the way that Canada has set itself up — whether it's a strong fiction, it's still there — the Prime Minister is not the sovereign nor the Crown. We've moved into this collapse of the role of the executive and the legislature in Canada, but we've also collapsed this idea of the Crown all into one person, the Prime Minister, who is only one minister. He's only the Prime Minister. He's supposed to be making decisions much more in a Haudenosaunee perspective based upon the input and consent of all of his ministers.

In any event, the Haudenosaunee perspective, from a historical framework, is this long treaty relationship dating back to the two-row wampum. The two-row wampum is somewhat ubiquitous within Indian country, and you'll see it in different places. There's actually one over here in Centre Block. They actually did a carving in Centre Block. The basic principle of the two-row wampum is that it's a white background with two blue solid lines running through, and there's usually three wampum in between. The agreement was that the Crown was going to stay in their boat and that their government was going to govern their people, and the Haudenosaunee would stay in their canoe and they would not attempt to colonize the settlers. That was the agreement that went on for decades, if not hundreds of years. And

We come forward today to the process that Canada is envisioning with respect to this quote/unquote new relationship. This new relationship is a relationship that undermines and denigrates sacred and solemn promises that were made vis-à-vis the two-row wampum.

I'm just going to go through the working group structure. As far as I can tell, these 10 principles on the new relationship were struck by a working group that was commissioned by the Prime Minister. This working group was structured and struck without any input or engagement, without any consultation. It absolutely frustrates me and astounds me that you can say that you're going to start a new relationship with someone and not engage or consult with them on who is going to be steering the boat with respect to the relationship moving forward. It's mind-boggling from the Indigenous perspective. I want to start a new relationship with you, and I'm going to unilaterally choose the

je sais maintenant qu'il y a un autre représentant souverain à l'autre bout du couloir, soit le bâton noir. J'ai fait beaucoup de recherches sur le bâton noir, qui est en fait un représentant de la souveraineté. Je trouve quelque peu ironique que je rencontre aujourd'hui le Sénat, et je ne vois pas le bâton noir ici. On ne voit pas de représentant de la Couronne.

Comme certains d'entre vous s'en souviendront, au plus fort du mouvement Idle No More, on insistait sur le fait que le premier ministre ne serait pas la seule personne dans la salle à tenir la discussion. On voulait que d'autres représentants de la Couronne et de la souveraineté discutent de la question car la façon dont le Canada s'est créé — c'est peut-être une pure invention mais on ne peut tout de même pas l'ignorer —, c'est que le premier ministre n'est pas le souverain ou la Couronne. Nous avons démantelé le rôle de l'organe exécutif et de l'organe législatif au Canada, mais nous avons également démantelé l'idée selon laquelle la Couronne soit une seule personne, le premier ministre, qui est seulement un ministre. Il n'est que le premier ministre. Il est censé prendre des décisions beaucoup plus dans une perspective haudenosaunee en fonction des opinions et du consentement de tous ses ministres.

Quoi qu'il en soit, le point de vue des Haudenosaunee, dans une perspective historique, c'est que cette longue relation découlant des traités remonte au wampum à deux rangs. Le wampum à deux rangs est plutôt omniprésent sur nos territoires; vous le verrez un peu partout. D'ailleurs, on en trouve un ici dans l'édifice du Centre. Essentiellement, le wampum à deux rangs est formé de deux lignes bleues continues sur fond blanc, et il y a habituellement trois wampums entre ces deux lignes. L'accord était que la Couronne demeurerait sur son navire et que son gouvernement assurerait la gouvernance de son peuple, tandis que les Haudenosaunee demeureraient dans leurs canots et ne tenteraient pas de conquérir les colons. Cet accord a été maintenu pendant des décennies, voire des centaines d'années.

Nous sommes ici aujourd'hui dans le cadre du processus envisagé par le Canada pour une nouvelle relation, entre guillemets. Cette nouvelle relation se trouve à miner et à dénigrer les promesses sacrées et solennelles faites devant le wampum à deux rangs.

Je vais m'attarder à la structure du groupe de travail. D'après ce que je comprends, les 10 principes fondamentaux de la nouvelle relation ont été énoncés par un groupe de travail créé par le premier ministre. Ce groupe de travail a été structuré et créé sans notre participation ou notre engagement, sans aucune consultation. Je suis absolument frustré et stupéfait que vous puissiez affirmer que vous souhaitez établir une nouvelle relation avec un groupe, mais sans faire appel à lui ou le consulter pour savoir qui assurera la direction de cette relation à l'avenir. Du point de vue des Autochtones, cela dépasse l'entendement. Cela revient à dire : « Je veux créer une nouvelle relation avec vous,

people who are going to make a determination on what that relationship looks like.

The second issue is that this working group then comes up with these 10 principles. I have no evidence that has been given to me or that I've found through reasonably diligent research that these 10 principles were ever rolled out to anyone in an engagement or consultation process prior to their finalization.

So you've got a working group that's been established and been appointed solely by the Prime Minister, and the working group has no relationship with the Crown. The working group then comes up with 10 principles that look to me — I've been a lawyer since 1996 and I've been doing negotiations and litigation with the Department of Justice in and around land claims for 20-plus years — like something that just came out of DOJ. This looks to me like the white paper was dusted off and someone got the thesaurus out and said, "We need some new words on how to reconstitute the municipalization of Indigenous people in Canada."

I'm going to drop down to the fourth paragraph, and this is the first principle: "The Government of Canada recognizes that all relations with Indigenous peoples need to be based on the recognition and implementation of their right to self-determination, including the inherent right of self-government."

I'm here to say that this is a falsehood approaching a lie. The Government of Canada wants to begin a new relationship by saying something that is a falsehood approaching a lie. The reason I say that is because they talk about the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, and then they go on to say, "Canada's constitutional legal order recognizes the reality that Indigenous peoples' ancestors owned and governed the lands which now constitute Canada prior to the Crown's assertion of sovereignty."

How did the Crown get to assert sovereignty? If you're going to have a nation-to-nation relationship, how does one group get to say, "We're sovereign and you're not?" That's racism. One group has rights, power and control that they get to exert over another, regardless of what the other thinks about it. The Haudenosaunee have never agreed to this. Never have the Haudenosaunee said, "I give you the right to colonize me and turn me into a Canadian." When did this happen? How did this happen?

This is what the Government of Canada does when they come up with these well-meaning principles. They perpetuate a falsehood and a lie.

In the 1780s, when the Haudenosaunee came north to what is now Canada, after the American Revolution, the group that had come up settled at two different places primarily. There had already been a significant Haudenosaunee presence in Ottawa

mais je choisirai unilatéralement les gens qui décideront de la nature de cette relation. »

Le deuxième problème, c'est que ce groupe de travail a ensuite énoncé ces 10 principes. Je n'ai reçu ni trouvé aucune preuve, malgré des recherches relativement exhaustives, que ces 10 principes ont fait l'objet d'une consultation quelconque auprès de qui que ce soit avant d'être adoptés.

Donc, vous avez un groupe de travail créé et nommé uniquement par le premier ministre, et ce groupe de travail n'a aucune relation avec la Couronne. Puis, le groupe de travail établit 10 principes qui me semblent émaner directement du ministère de la Justice. Je suis avocat depuis 1996 et j'ai plus de 20 ans d'expérience de négociations et de litiges avec le ministère de la Justice pour des affaires liées aux revendications territoriales. On dirait que le livre blanc a été dépoussiéré, que quelqu'un a sorti le dictionnaire en disant : « Il faut trouver de nouveaux mots pour relancer la municipalisation des peuples autochtones au Canada. »

Je descends directement au quatrième paragraphe. Voici le premier principe : « Le gouvernement du Canada reconnaît que toutes les relations avec les peuples autochtones doivent être fondées sur la reconnaissance et la mise en œuvre de leur droit à l'autodétermination, y compris le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. »

Je suis ici pour dire que c'est une fausseté s'apparentant au mensonge. Le gouvernement du Canada veut entreprendre une nouvelle relation en se fondant sur une fausseté s'apparentant au mensonge. Je suis de cet avis parce qu'après avoir évoqué la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, on indique que ce qui suit : « L'ordre juridique et constitutionnel du Canada reconnaît la réalité selon laquelle les ancêtres des peuples autochtones possédaient et gouvernaient les terres qui constituent maintenant le Canada avant la revendication de la souveraineté de la Couronne. »

Comment la Couronne en est-elle venue à revendiquer la souveraineté? Si on veut avoir une relation de nation à nation, comment un groupe peut-il affirmer qu'il est souverain et que l'autre ne l'est pas? C'est du racisme. Un groupe a des droits, du pouvoir et un contrôle qu'il impose à un autre groupe, peu importe ce que l'autre en pense. Les Haudenosaunee n'ont jamais consenti à cela. Les Haudenosaunee n'ont jamais dit qu'ils vous donnaient le droit de les coloniser et d'en faire des Canadiens. Quand est-ce arrivé? Comment cela s'est-il produit?

Voici ce que fait le gouvernement du Canada lorsqu'il établit ces principes bien intentionnés : il perpétue fausseté et mensonge.

Dans les années 1780, lorsque les Haudenosaunee se sont installés au nord, dans ce qui est maintenant le Canada, après la révolution américaine, ils se sont regroupés principalement à deux endroits. Les Haudenosaunee avaient déjà eu une forte

and Montreal. One was Tyendinaga, where I'm from, and one was Six Nations, near Brantford. They came up with something in the range of 265,000 British pounds. My numbers might be off here. I've never let detailed facts get in the way of a good story, but the essence is true.

The Crown said to Joseph Brant, "We're going to take the monies that you have and we're going to put them in a trust fund. The money that's coming off of your land, we're going to lease out your land and sell some of your land and it's going to go into a trust fund."

Joseph Brant said to them, "That's excellent. That's a great idea. We should put this in trust for the benefit of the Haudenosaunee people. I would like to be a trustee. I want to be a trustee."

And they put up their hands and said, "Oh, no, you are not a British subject." Joseph Brant was not a British subject by the acknowledgment of the British Crown.

So my question is: How and when do Indigenous people become British subjects? How do they become Canadian citizens? When did this happen? How did this happen? More importantly, if I hold up the two-row wampum, or if the Cree hold up any number of their treaties, or if any of the Indigenous people in Canada hold up their relationship and their original treaties with the Crown, none of them make them subjects of the Crown.

So I hold up my two-row treaty and say, "You know what, I've just read through your principles on a new relationship. The principle that you claim to have sovereignty over me impairs, interferes and otherwise infringes my right to self-determination, which is memorialized in the two-row wampum. So explain to me how and when you reserved to yourself the unilateral right in a colonial manner to tell me that I have to be you." It's the ultimate insult.

Number two, the Government of Canada recognizes that reconciliation is a fundamental purpose of section 35 of the Constitution Act, 1982. Again, a falsehood. Section 35 was originally supposed to be an open box. I trust some of you have heard the open box, closed box theories about who has to prove what a right is and who doesn't have to prove what a right is. It still boggles my mind that as soon as the British Crown arrives in North America, suddenly, as an Indigenous person, I have to prove that I have a right to them. I don't understand why the onus isn't reversed, why they don't have to say they have a right. But in the mists of time somewhere, there's some doctrine of discovery that they are relying upon — sorry to get off track — and where is the doctrine of discovery mentioned in this new relationship? It's not.

présence à Ottawa et à Montréal. Il y avait notamment Tyendinaga, d'où je suis originaire, et l'autre était Six Nations, près de Brantford. Ils sont arrivés avec quelque 265 000 livres sterling. Le chiffre n'est peut-être pas exact. Je n'ai jamais laissé les petits détails gâcher une bonne histoire, mais l'essentiel est vrai.

La Couronne a dit à Joseph Brant : « Nous allons prendre votre argent et le placer dans un fonds en fiducie. Nous allons louer vos terres, nous allons vendre une partie de vos terres et l'argent généré ira dans un fonds en fiducie. »

Joseph Brant a répondu : « C'est parfait; excellente idée. Nous devrions placer cela en fiducie au profit des Haudenosaunee. J'aimerais être un fiduciaire. Je veux être un fiduciaire. »

Ils ont alors levé les mains en disant : « Oh, non, vous n'êtes pas un sujet britannique. » Selon la Couronne britannique, Joseph Brant n'était pas sujet britannique.

Ma question est donc la suivante : comment et quand les Autochtones sont-ils devenus sujets britanniques? Comment sont-ils devenus citoyens canadiens? Quand est-ce arrivé? Comment cela s'est-il produit? Plus important encore, si je consulte le traité du wampum à deux rangs, si les Cris consultent leurs divers traités, ou si n'importe lequel des peuples autochtones du Canada examine sa relation et les traités originaux conclus avec la Couronne, rien de tout cela n'en fait des sujets de la Couronne.

Donc, avec mon traité à deux rangs en main, voici ce que j'affirme : je viens de lire vos principes pour une nouvelle relation. Le principe selon lequel vous affirmez exercer une souveraineté sur moi entrave et viole mon droit à l'autodétermination, qui est inscrit dans le traité du wampum à deux rangs. Expliquez-moi donc comment et quand vous vous êtes réservé le droit unilatéral de me dire, de manière colonialiste, que je dois être l'un des vôtres. C'est l'insulte ultime.

Deuxièmement, le gouvernement du Canada reconnaît que la réconciliation est un objectif fondamental de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982. C'est faux, encore une fois. Initialement, l'article 35 devait être une « boîte ouverte ». Je suppose que certains d'entre vous ont entendu parler de la théorie des boîtes ouvertes et fermées; il s'agit de déterminer qui doit prouver l'existence d'un droit. Je n'arrive toujours pas à me faire à l'idée qu'à l'arrivée des représentants de la Couronne britannique en Amérique du Nord, les Autochtones devaient soudainement prouver qu'ils avaient des droits. Je ne comprends pas pourquoi le fardeau de la preuve n'est pas inversé, pourquoi ce n'est pas plutôt à eux qu'il incombe d'en faire la preuve. Toutefois, quelque part dans les dédales du temps, il existe un principe de « découverte » sur lequel ils s'appuient. Pardonnez-

They say in the first item that Canadian sovereignty is a given. Why? Canadian sovereignty is premised on the doctrine of discovery. The doctrine of discovery is premised on the idea of *terra nullius*. *Terra nullius* is premised on the idea that Indigenous people don't have souls and aren't people. So the only way Canada can maintain its sovereignty is to maintain the legal fiction that I don't have a soul, that I'm not a real person? That's what's going on. Anyway, sorry about that. I'm looking at the time, just to see how many times I have to go on a diatribe sidetrack.

Number two talks about reconciliation as a fundamental purpose of section 35. That's what the Government of Canada wants section 35 to be. The Government of Canada wants section 35 to be about reconciliation. That's not what section 35 says. The Supreme Court of Canada has inferred that reconciliation is one of the primary motivations or one of the primary directives informing an analysis on section 35, but that's not what section 35 says. It simply says they're going to recognize rights that are existing or that come along. The reason that they want to infuse this idea of reconciliation is because it denies to Indigenous people choice. It denies choice to Indigenous people to say, "You must reconcile yourself to Canadian sovereignty. You have no choice."

We're going to recognize rights, but we're not going to recognize or address the underlying falsehoods that have gotten us to where we are, so we're essentially building this new relationship on something that is a fiction, in its most innocuous — and if I was skeptical and bitter and jaded after 20 years of doing this, I would say it's a purposeful lie.

When they say that the Government of Canada — this is number three — recognizes that the honour of the Crown guides the conduct of the Crown and all of its dealings with Indigenous peoples. This is not a new relationship. This is a cut and paste from the Supreme Court of Canada. This is DOJ apparatchiks cutting and pasting something from the Supreme Court of Canada that is, in my opinion, empty and meaningless words.

The Government of Canada recognizes that it must uphold the honour of the Crown, which requires the federal government and its departments, agencies and officials to act with honour, integrity, good faith and fairness, while we pick the working group that's going to decide all these issues. How the heck do you get to honour, integrity, good faith and fairness when the Government of Canada says, "We're going to decide who is on the working group that is going to come up with the answers and the solutions." It's ridiculous. It's farcical.

moi cette parenthèse. Où mentionne-t-on le principe de découverte dans cette nouvelle relation? Nulle part.

Au premier point, on indique que la souveraineté du Canada est acquise. Pourquoi? La souveraineté canadienne est fondée sur le principe de la découverte. Ce principe de la découverte est fondé sur la notion de *terra nullius*, elle-même fondée sur l'idée que les Autochtones n'ont pas d'âme et ne sont pas des personnes. Donc, le seul moyen dont dispose le Canada pour maintenir sa souveraineté consiste à perpétuer la fiction juridique selon laquelle je n'ai pas d'âme et je ne suis pas une véritable personne? Voilà ce qui se passe. Quoi qu'il en soit, je suis désolé. Je regarde le temps qui reste, juste pour savoir combien de fois je peux me lancer dans des diatribes.

Le deuxième point présente la réconciliation comme un objectif fondamental de l'article 35. Voilà comment le gouvernement du Canada veut qu'on interprète l'article 35. Le gouvernement du Canada veut que l'article 35 porte sur la réconciliation. Or, ce n'est pas ce que dit l'article 35. La Cour suprême du Canada a laissé entendre que la réconciliation est l'un des principes et objectifs de base pour l'interprétation de l'article 35, mais ce n'est pas ce que dit l'article 35. On y indique simplement que les droits existants et les droits susceptibles d'être acquis sont reconnus. La raison pour laquelle on souhaite intégrer la notion de réconciliation, c'est que cela prive les Autochtones de la liberté de choix. On les prive de leur choix en disant : « Vous devez vous réconcilier avec l'idée de la souveraineté du Canada. Vous n'avez pas le choix. »

Nous allons reconnaître des droits, sans toutefois reconnaître ou corriger les faussetés sous-jacentes qui nous ont amenées où nous en sommes, ce qui signifie que cette nouvelle relation reposera essentiellement sur une fiction, de façon anodine... Si j'étais sceptique, amer et blasé après 20 ans dans cette profession, je dirais que c'est un mensonge délibéré.

Lorsqu'on indique, au troisième point, que le « gouvernement du Canada reconnaît que l'honneur de la Couronne oriente le comportement de la Couronne dans tous ses rapports avec les peuples autochtones », il ne s'agit pas d'une nouvelle relation. Cela vient directement de la Cour suprême du Canada. À mon avis, ce ne sont là que des mots creux et vides de sens de la Cour suprême du Canada reproduits intégralement par des apparatchiks du ministère de la Justice.

Le gouvernement du Canada reconnaît qu'il doit préserver l'honneur de la Couronne, qui oblige le gouvernement fédéral et ses ministères, organismes et responsables à agir avec honneur, intégrité, bonne foi et équité, mais tout en choisissant les membres du groupe de travail qui prendront les décisions pour tous ces enjeux. Comment diable peut-on agir avec honneur, intégrité, bonne foi et équité quand le gouvernement du Canada affirme qu'il choisira lui-même les membres du groupe de travail chargé de trouver des réponses et des solutions? C'est ridicule. C'est une farce.

Number four is that the Government of Canada recognizes that Indigenous self-government is part of Canada's evolving system of cooperative federalism and distinct orders of government. I'm going to repeat that: "... the Government of Canada recognizes that Indigenous self-government is part of Canada's evolving system of cooperative federalism and distinct . . . ." This one sentence on this principle encapsulates Canada's new passive-aggressive approach to colonization. We're going to recognize that you have a right to self-government, but it's ours. It's Canada's. It's not your right. So I'm going to say to you, in government speak, that I am going to recognize your right to self-government as part of Canada.

I have taken any number of choices off the table for you, as an Indigenous people, to actualize your aspirations, individually, clan, nations and confederacies. I'm going to remove your ability to self-actualize as an individual. I'm going to remove your ability to self-actualize as a clan. I'm going to remove your ability to self-actualize as a nation and/or as a confederacy. And regardless of what you decide that you want based upon government structures that have existed since time immemorial, I'm going to say you're now part of us. That's not honest. That's not fair. That's not equitable and it's not justified. Where is the justification for this?

Number five: The Government of Canada recognizes that treaties, agreements and other constructive arrangements between Indigenous peoples and the Crown have been and are intended to be acts of reconciliation based on mutual recognition and respect.

That's not true. That is simply not true. The two-row wampum isn't about reconciliation. It's not about the Haudenosaunee reconciling themselves to Canadian sovereignty. The Nanfan Treaty of 1701 was not about the Haudenosaunee reconciling themselves to Canadian sovereignty. There is a famous quote after the 1701 negotiations, and it concludes — and this is the 1701 of Port Alberni. At the same time, contemporaneously, the Haudenosaunee were negotiating a treaty of peace in Montreal. With respect to the British negotiations, the British representative steps forward and says, "If you think that the Haudenosaunee surrendered anything or agreed to British sovereignty, you better have a good army at your back." That's what the Crown understood and recognized. So what happened?

Number six: The Government of Canada recognizes that meaningful engagement with Indigenous peoples aims to secure their free, prior and informed consent when Canada proposes to take actions which impact them and their rights, including their lands, territories and resources. This is reciting much of the language that comes out of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

Le quatrième point est le suivant : « Le gouvernement du Canada reconnaît que l'autonomie gouvernementale des Autochtones fait partie du système en évolution du Canada de fédéralisme coopératif et d'ordres de gouvernement distincts. » Permettez-moi de répéter : « Le gouvernement du Canada reconnaît que l'autonomie gouvernementale des Autochtones fait partie du système en évolution du Canada de fédéralisme coopératif et d'ordres de gouvernement distincts. » Ce principe représente, en une phrase, l'essence même de la nouvelle approche passive-agressive du Canada en matière de colonisation. Nous reconnaitrons votre droit à l'autonomie gouvernementale, mais ce droit est le nôtre. Celui du Canada; pas le vôtre. Cela revient donc à dire, en jargon gouvernemental, qu'on reconnaît le droit à l'autonomie gouvernementale, mais au sein du Canada.

Je vais arbitrairement réduire les choix qui vous sont offerts, en tant que peuples autochtones, pour le renouvellement de vos aspirations, individuellement ou en groupe — clans, nations et confédérations. Je vais vous empêcher de vous épanouir individuellement. Je vais empêcher les clans, les nations ou les confédérations de se renouveler. En outre, peu importe ce que vous déciderez en vous fondant sur des structures gouvernementales en place depuis des temps immémoriaux, je dirai que vous faites maintenant partie de nous. C'est malhonnête. C'est injuste. Ce n'est pas équitable ni justifié. Qu'est-ce qui justifie cela?

Numéro cinq : « Le gouvernement du Canada reconnaît que les traités, les accords et les autres ententes constructifs conclus entre les peuples autochtones et la Couronne ont été et sont des actes de réconciliation fondés sur la reconnaissance et le respect mutuels. »

Ce n'est pas vrai. Ce n'est tout simplement pas vrai. Le wampum à deux rangs n'est pas une question de réconciliation. Ce n'est pas l'acceptation de la souveraineté canadienne par les Haudenosaunee. Le traité de Nanfan de 1701 n'était pas une reconnaissance de la souveraineté du Canada par les Haudenosaunee. Il y a une citation célèbre; c'était après des négociations, en 1701, à Port Alberni. À la même époque, les Haudenosaunee négociaient en parallèle un traité de paix à Montréal. Le représentant britannique s'est avancé et a dit, concernant les négociations des Britanniques : « Si vous pensez que les Haudenosaunee ont cédé quelque chose ou reconnu la souveraineté britannique, j'espère que vous avez une bonne armée. » C'est ce que la Couronne avait compris et reconnu. Que s'est-il donc passé depuis?

Numéro six : « Le gouvernement du Canada reconnaît qu'un engagement significatif avec les peuples autochtones vise à obtenir leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, lorsque le Canada propose de prendre des mesures ayant une incidence sur eux et sur leurs droits sur leurs terres, leurs territoires et leurs ressources. » Essentiellement, on

It's important to recognize how they fudged — sorry for using such a technical, legal term — the UNDRIP and the idea of consent that the Supreme Court of Canada articulates in the case of *Delgamuukw*. The Supreme Court of Canada, in *Delgamuukw*, contemplate veto power to First Nations, so you actually have to get their consent. What the Government of Canada is doing with these fudged words is saying, “We’re aiming.” Aims to secure. What does that mean? We aim to secure, which means we don’t have to secure it. I do not have to obtain your consent if I’m just aiming for it because maybe I’m playing lawn darts. I’m getting close, but not that close. I gave some perfunctory words about trying to get your consent, but I never took it seriously. That’s exactly what just occurred with Trans Mountain.

**The Chair:** Mr. Detlor, if you wouldn’t mind, we have scheduled an hour for this part of the session. You’ve done an excellent job of going through the 10 principles. If you could wrap up in a few moments, we could have questions from the senators.

**Mr. Detlor:** Understood and agreed.

I want to go back to Canada’s inability to structurally reframe a relationship that actually honours the Crown by articulating, at some level, who or what the Crown is, in the context of there actually being a Crown here.

In other jurisdictions around the world, you will see they have carve-outs for Indigenous people. There are carve-outs within legislatures. I just got back from Colombia, and they’ve actually carved out a number of seats for the FARC rebels and they have said, “You are going to get a set number of seats in the legislative.” In Maine, in their state government, they have carve-outs for the Penobscot. In New Zealand, they have carve-outs on a legislative basis to ensure that there is representation.

In Canada, we don’t have any of those carve-outs, and I’m not certain at least the Haudenosaunee would appreciate a legislative carve-out, but there is the opportunity to have a Governor General carve out. The Governor General needs to step up and understand that the idea of “on the advice and consent of the ministers” doesn’t absolve the Governor General of upholding the honour of the Crown. Once you get the Governor General, with the consented advice of his or her ministers, understanding that their role is to frame the relationship, you will solve most, if not all, of these problems.

Governments come and go. Indigenous people don’t. They have nowhere else to go. It’s their land. They’re tied, inextricably and spiritually, to the land. They can’t come and go

reprend ici le libellé de la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Il est important de noter comment ils ont escamoté — veuillez excuser l’emploi de ce terme juridique très technique — la déclaration ainsi que la définition de consentement articulée par la Cour suprême du Canada dans l’affaire *Delgamuukw*. En effet, dans *Delgamuukw*, la Cour suprême du Canada évoque l’idée d’un droit de veto pour les Premières Nations, ce qui signifie que leur consentement est nécessaire. Le gouvernement du Canada utilise un vocabulaire nébuleux : « vise à obtenir ». Il vise à obtenir. Qu’est-ce que cela signifie? Dire qu’on vise à obtenir quelque chose signifie que ce n’est pas nécessaire. Je n’ai pas à obtenir votre consentement si je me contente de viser l’objectif. Je suis peut-être en train de faire une partie de fléchettes sur pelouse. Je m’approche du but, mais pas vraiment. Donc, j’ai utilisé un libellé flou laissant entendre que je dois obtenir votre consentement, mais sans jamais prendre cela au sérieux. C’est exactement ce qui s’est produit dans le cas de Trans Mountain.

**La présidente :** Monsieur Detlor, veuillez m’excuser, mais nous avons réservé une heure pour cette partie de la réunion. Vous avez fait un excellent travail pour examiner les 10 principes. Je vous demanderai de conclure rapidement pour que nous puissions passer aux questions des sénateurs.

**M. Detlor :** Très bien; d’accord.

J’aimerais revenir sur l’incapacité du Canada de mettre en place, sur le plan structurel, une nouvelle relation qui permet réellement d’honorer la Couronne en la définissant, dans une certaine mesure — à savoir par qui ou par quoi elle est représentée —, si tant est qu’elle existe.

Notez que d’autres administrations du monde ont prévu des exceptions pour les Autochtones. Des sièges leur sont réservés dans les assemblées législatives. J’arrive de Colombie, où un certain nombre de sièges ont été réservés aux rebelles des FARC. On leur a accordé des sièges. Le gouvernement de l’État du Maine réserve des sièges pour les Penobscots. En Nouvelle-Zélande, on garantit leur représentation à l’assemblée législative.

De telles exceptions n’existent pas au Canada, et je ne suis pas certain que les Haudenosaunee verraient cela d’un bon œil. La gouverneure générale peut toutefois faire une exception. Elle doit exercer son rôle et comprendre que la phrase « sur l’avis et avec le consentement du Cabinet » ne l’absout pas de sa responsabilité de faire respecter le principe de l’honneur de la Couronne. Lorsque vous parviendrez à faire comprendre à la gouverneure générale que son rôle consiste à encadrer la relation, sur l’avis et avec le consentement de ses ministres, vous parviendrez à résoudre la plupart de ces problèmes, sinon tous.

Les gouvernements vont et viennent, mais ce n’est pas le cas des peuples autochtones. Ils n’ont nulle part où aller. Ce sont leurs terres. Ils sont intrinsèquement et spirituellement liés au

and they're not going to form a new government. The permanence of the Governor General's role is to have a relationship with Indigenous people that can then flow down to the government, instead of the tail wagging the dog as it is now.

Thank you for accepting my evidence and listening.

**The Chair:** Thank you very much.

**Senator Doyle:** Thank you for your presentation.

I was interested in the last part of your presentation. You didn't have time to expand on it as much as I would have liked to have seen you expand on it, but your website is connected to it as well. You said on your website that you want to have an economy that will be culturally appropriate, environmentally sustainable and not injurious to your people and your neighbours. Could you expand on that, and maybe you could tell us a little bit more about what kind of venture would, and possibly would not, meet that kind of criteria and be culturally appropriate? Can you expand a little bit more on that for me?

**Mr. Detlor:** Of course, senator. Thank you for the question. On the cultural side, we have the Great Law, but we have something called the *Ohen:ton Karihwatehkwen*, and it is usually what we open with. It's not a prayer but it's words of thanksgiving. What we do, when we start meetings, is we give thanks to all the people who have gathered. We give thanks to the mother earth, the grass, the fish, and we work our way up through all of the beings up to the celestial beings. From a cultural perspective, when I say culturally appropriate, it has to understand that we are part of a system that is intertwined and interconnected and doesn't give us the right to necessarily impose development types of projects without properly regarding all of those different entities as equals. That's the cultural shift, or it's a bit of a cultural paradigm versus a developer who comes in and says, "I have a permit from the municipality; I therefore can build." The Haudenosaunee cultural perspective is that the trees have as many rights as I do, and how are the trees going to feel about this? Et cetera, et cetera.

What we do has been primarily in the area of renewable energy, some pipeline stuff and housing developments. We have looked at ways to modify the existing statutory and regulatory framework so that we can infuse our general beliefs into that system. The reason that happened is because of this whole consultation framework. The difficulty from my perspective on the ground doing this for 10 years and doing impact benefit agreements — I really don't like that term but it's the term that's out there — is that the Government of Canada has left everyone in the lurch in terms of who has what roles and responsibilities vis-à-vis engagement and consultation.

territoire. Ils ne peuvent aller et venir et ne formeront pas un nouveau gouvernement. Le rôle permanent du gouverneur général est de maintenir des relations avec les peuples autochtones, et le gouvernement ne joue un rôle qu'ensuite, contrairement à la situation actuelle où la queue commande à la tête.

Je vous remercie d'accepter mon témoignage et de m'écouter.

**La présidente :** Merci beaucoup.

**Le sénateur Doyle :** Merci de votre exposé.

J'ai trouvé la dernière partie de votre exposé fort intéressante. Vous n'avez pas eu le temps d'en dire autant que je l'aurais souhaité à ce sujet, mais il en est question sur votre site web également. Sur le site, vous dites que vous voulez avoir une économie qui est adaptée à la culture et viable sur le plan environnemental et qui ne nuit pas à votre peuple et à vos voisins. Pourriez-vous en dire davantage à ce sujet, et nous expliquer peut-être un peu plus quel genre de projet répondrait à ce type de critères et serait adapté à la culture? Pouvez-vous m'en dire un peu plus à ce sujet?

**M. Detlor :** Bien sûr, sénateur. Je vous remercie de la question. Sur le plan de la culture, nous avons la Grande loi, mais nous avons ce qu'on appelle *Ohen:ton Karihwatehkwen*, et c'est habituellement avec cela que nous ouvrons nos réunions. Il ne s'agit pas d'une prière, mais de mots de remerciement. Au début de nos réunions, nous remercions tous les gens qui se sont rassemblés. Nous remercions la Terre mère, l'herbe, les poissons, et nous nous incluons tous les êtres jusqu'aux êtres célestes. D'un point de vue culturel, lorsque je dis « adapté à la culture », il faut comprendre que nous faisons partie d'un système dans lequel tout est interrelié et qui ne nous donne pas le droit d'imposer nécessairement des façons d'élaborer des projets sans considérer comme il se doit toutes ces différentes entités comme étant égales. C'est le changement culturel, ou c'est en quelque sorte un paradigme culturel différent par rapport à un promoteur qui arrive en disant que puisque la municipalité lui a octroyé un permis, il peut construire son projet. Selon le point de vue culturel des Haudenosaunee, les arbres ont autant de droits que moi, alors qu'en penseront les arbres, par exemple?

Ce que nous faisons est surtout lié à l'énergie renouvelable, à des projets de pipeline et à des projets de logements. Nous examinons des moyens de modifier les cadres législatif et réglementaire de sorte que nous puissions intégrer nos croyances générales dans ce système. Si c'est arrivé, c'est en raison de ce régime de consultation. Le problème, d'après mon expérience sur le terrain depuis 10 ans et dans le contexte de la conclusion d'ententes sur les répercussions et les avantages — je n'aime vraiment pas ce terme, mais c'est celui qui existe —, c'est que le gouvernement du Canada a laissé tout le monde en plan quant à savoir quels sont les rôles et les responsabilités de chacun par rapport à l'engagement et aux consultations.

**Senator Doyle:** So a mining operation or a pipeline could be culturally adaptable to the people and the land. You mentioned Trans Mountain and what have you. What kind of a system do we need to adequately come together with the Indigenous people in talking about these issues like Trans Mountain and trying to come to some middle ground on approval or disapproval, if necessary?

**Mr. Detlor:** I think you have to take seriously and meaningfully the right of someone to say no. If you and I are in a relationship and I get to say to you every single time, "I'll take what your concerns are but it's always going to be my way," then that's going to build up some resistance in you over time. You will likely get a little irritated. What happens is that you begin to lose track of the substantive issue of the goodness of any particular project. You have so much pent-up angst over the fact that I just told you it's going to be my way.

If I say to you, "Listen, I'm going to give you the right to say no," then you will likely not exercise that right very often. You'll sit down with me in a much more comfortable position, much more prepared to engage and much more confident about your ability to articulate your needs and desires. If I continue to say, "No, you can't," that's the problem. The Canadian government doesn't take the idea seriously that an Indigenous group can say no. Some of them will say yes.

On the pipeline, maybe you move the pipeline. If I said to you, "I want to run something through your backyard," and you tell me no, and then I say, "Well, your neighbours over here don't seem to mind," then you might say to me, "Well, run the whole thing through there." That's not what's on the table, this idea of respect and respecting your ability to say no.

Sorry, senator, for that long-winded answer.

**Senator Tannas:** Thank you for being here.

The Haudenosaunee, which you mentioned and which I understand, have a large population in the United States, in addition to Canada.

**Mr. Detlor:** Correct.

**Senator Tannas:** How is it going in the U.S.? Is it different? Should we look to the Haudenosaunee's relationship with the United States as something that we in Canada should aspire to?

**Mr. Detlor:** Can I give you a yes and no answer?

**Senator Tannas:** Sure.

**Mr. Detlor:** Yes to the extent that they have something in the United States that's referred to as domestic dependent sovereignty. This is not just with the Haudenosaunee. This goes

**Le sénateur Doyle :** Une exploitation minière ou un pipeline pourraient être adaptés culturellement aux gens et à la terre. Vous avez parlé de Trans Mountain entre autres. Quel type de système nous faut-il mettre en place pour bien collaborer avec les peuples autochtones et discuter de ces questions, comme celle de Trans Mountain, et trouver un terrain d'entente, si nécessaire?

**M. Detlor :** Je crois qu'il faut prendre vraiment au sérieux le droit de dire non. Si vous et moi sommes partenaires d'une relation et que je vous dis toujours que je respecte vos préoccupations, mais que je ferai toujours les choses à ma façon, vous deviendrez réticent avec le temps. Vous serez probablement un peu irrité. Vous commencerez alors à perdre de vue les bons côtés de tout projet. Vous aurez tellement d'angoisses refoulées parce que je vous aurai dit que je ferai les choses à ma façon.

Si je vous dis que je vous donne le droit de refuser, alors vous n'exercerez probablement pas ce droit très souvent. Vous serez dans une bien meilleure situation dans nos discussions. Vous serez beaucoup plus disposé à participer et aurez plus confiance en votre capacité d'exposer clairement vos besoins et vos souhaits. Si je continue à dire : « Non, vous ne pouvez pas », voilà le problème. Le gouvernement canadien ne prend pas au sérieux l'idée que des groupes autochtones peuvent refuser. Certains acceptent.

Concernant le pipeline, il faut peut-être le faire passer ailleurs. Si je vous disais que je veux construire quelque chose dans votre cour, et que vous refusiez, et que je disais que le projet ne semble pas déranger vos voisins, alors vous me diriez peut-être : « Eh bien, faites-le là-bas. » On ne tient pas compte de la notion de respect et de la possibilité de refuser.

Sénateur, je suis désolé d'avoir pris autant de temps pour répondre à la question.

**Le sénateur Tannas :** Je vous remercie de votre présence.

Concernant les Haudenosaunee, dont vous avez parlé et que je connais, il y a également une population importante aux États-Unis.

**M. Detlor :** C'est exact.

**Le sénateur Tannas :** Comment vont les choses aux États-Unis? La situation est-elle différente? Le Canada devrait-il s'inspirer des relations entre les Haudenosaunee et les États-Unis?

**M. Detlor :** Puis-je vous répondre « oui et non »?

**Le sénateur Tannas :** Oui.

**M. Detlor :** Oui, dans la mesure où, aux États-Unis, il y a ce qu'on appelle le statut souverain de nations intérieures dépendantes. Cela ne s'applique pas qu'aux Haudenosaunee. Le



back to something called the Marshall trilogy. Chief Justice Marshall in the United States came up with three cases, and, of course, I'm on the spot and can't mention them all now. One of them was *Worcester v. Georgia*. What he articulated at that time was that state governments didn't have any ability to impair, infringe upon or legislate vis-à-vis the Indian tribes of the United States. What that did in the United States is it removed one of the areas of uncertainty that continues to plague Indigenous peoples in Canada, and that issue is jurisdictional.

We ran through this in tobacco and we're going to run into it in cannabis. Who has jurisdiction to legislate or regulate vis-à-vis Indians on a reserve, particularly where there is a treaty context that says my relationship is with the Crown? Now the province is saying, "We're the Crown." So that's the issue that they got right in the United States. They have one basis of contact between the tribes and the Crown, and it's not the states and it's not municipalities. It's the executive branch. That's the thing they got right down there that Canada hasn't really gotten around to.

Section 88 of the Indian Act is part of the big problem in this regard, because it imports provincial laws of general application that don't otherwise interfere or contradict the Indian Act or treaties, so what Canada did was they said we're going to give all this opportunity to the province to legislate. It's a nightmare. It's a mess.

That's what the United States did right. What I wouldn't like to see in terms of the relationship there is the aggressive idea of manifest destiny that informs much of the discourse there. Canada avoided some of that, but that is a problem there.

They have never really taken seriously what the Crown articulated in the Royal Proclamation of 1763, that you couldn't take up Indian lands. That didn't happen down there. They expropriated the heck out of the Indians down there and, to the British Crown's credit, they didn't do that. Now, the sceptic in me would say the British Crown certainly didn't do that because the British Crown would have gotten something handed to them if they had even tried because they didn't have the relative power.

Senator, I hope that answers your question.

**Senator Tannas:** In the U.S., just so I understand, would it be fair to say that part of the reason that the system works in the U.S., to the extent that it does, is that lands are defined as opposed to territories and so on? Is that part of it, that the land that is under the jurisdiction is not some kind of territory that might overlap with somebody else's territory and so on like we have in B.C.? It is an actual defined piece of land. Am I understanding that right?

concept remonte à ce qu'on appelle la trilogie Marshall. Aux États-Unis, le juge Marshall s'est prononcé dans trois affaires et, bien sûr, je ne suis pas en mesure de toutes les mentionner maintenant. Il y avait entre autres l'affaire *Worcester c. Georgie*. À l'époque, il a clairement énoncé que les gouvernements des États ne pouvaient pas nuire aux tribus indiennes des États-Unis ou légiférer par rapport à eux. Cela a fait en sorte d'éliminer une incertitude qui continue d'accabler les peuples autochtones du Canada, et le problème est lié aux pouvoirs.

Nous l'avons vu dans le cas du tabac, et nous le verrons encore pour le cannabis. Qui a le pouvoir de légiférer ou de réglementer concernant les Autochtones des réserves, surtout lorsqu'un traité prévoit que c'est avec la Couronne que j'ai des relations? La province dit que la Couronne, c'est elle. Voilà le problème qui a été bien géré par les Américains. Il y a un contact entre les tribus et la Couronne, et il ne s'agit pas des États et des municipalités. C'est la branche exécutive. Voilà le volet qu'ils ont bien géré là-bas que le Canada n'a pas vraiment arrivé à régler.

L'article 88 de la Loi sur les Indiens constitue une partie du grave problème à cet égard, car on importe des lois provinciales d'application générale qui autrement ne contredisent pas la Loi sur les Indiens ou les traités, de sorte que le Canada a donné la possibilité à la province de légiférer. C'est un cauchemar, un gâchis.

Les États-Unis ont bien agi sur ce plan. Une chose que l'on retrouve là-bas que je ne voudrais pas voir apparaître ici dans les relations, c'est l'idée de destinée manifeste qui oriente une bonne partie du discours. Le Canada a évité ce problème en partie, mais il existe aux États-Unis.

Ils n'ont jamais vraiment pris au sérieux ce que la Couronne a établi dans la Proclamation royale de 1763, soit qu'on ne peut pas prendre des terres indiennes. Cela ne s'est pas produit là-bas. Ils ont exproprié les Indiens, ce que la Couronne britannique n'a pas fait. Le sceptique que je suis dirait que la Couronne britannique ne l'a pas fait parce qu'il y aurait eu des conséquences si elle avait même essayé de le faire, car elle n'avait pas le pouvoir relatif.

J'espère que cela répond à vos questions, sénateur.

**Le sénateur Tannas :** Pour que je puisse comprendre, pourrait-on dire que, si le système américain fonctionne, dans la mesure où c'est le cas, c'est en partie parce que les terres sont définies contrairement aux territoires, par exemple? Est-ce que c'est en partie parce que la terre couverte n'est pas un territoire pouvant empiéter sur le territoire de quelqu'un d'autre, comme c'est le cas en Colombie-Britannique? Il s'agit d'une terre bien définie. Est-ce que je comprends bien?

**Mr. Detlor:** I would have to respectfully disagree with you, senator. There is still significant overlap in the States, but I think you sort of hit on it. It's not necessarily the lands that are defined; it's the jurisdiction that's defined. If, for instance, a nation in California or Nevada says, "This is our reservation," that's clearly defined. They still have their traditional territory, but they're more focused on the jurisdictional impact of what the state may do on their reserve.

In many of the tribes in the United States, you have significant economic development. I'm not just talking about gaming and cigarettes. I'm talking about all different areas. The reason you have significant economic development in the States is because you have business certainty, because they know what jurisdictions are going to apply and what regulatory framework is going to apply. That's one of the biggest problems here in Canada.

If you were going to give me one swipe at the Indian Act to take something out, it would be section 88 in a snap of my fingers.

**Senator Tannas:** That's helpful. Thank you.

**Senator McPhedran:** Thank you very much for such clear and concise statements to us today.

You referenced the Trans Mountain pipeline, and it sounds like you watched some of the progress towards the bill that came out of the Senate. I wonder if you could say a little bit more. In some ways, I'm asking for your perspective of a revisioning of what should have happened. You may know that, on a number of occasions, by a number of the senators who supported the bill, reference was made and the rule of law was invoked as part of the support for the bill. You may also know that I raised concerns about the nature of that rule of law and took the position that it was really a colonial rule of law that was being invoked. I'd very much appreciate your thought and revisioning: What should have happened in relation to the Trans Mountain pipeline bill as it affects Indigenous peoples?

**Mr. Detlor:** Thank you, senator. I appreciate your question. I'm going to answer it in a little bit of a different way.

This goes back to the overarching issue: What is the legislative upstream obligation of the government to consult and engage prior to coming up with these bills?

We're a regulator for the Haudenosaunee, so I have to maintain a bit of an agnostic perspective on projects. We don't go in to look at a pipeline and say the pipeline is bad or the pipeline is good. We try and act fairly.

**M. Detlor :** Je dois exprimer respectueusement mon désaccord, sénateur. Il existe toujours d'importants empiètements aux États-Unis, mais je crois que vous avez en quelque sorte mis le doigt sur quelque chose. Ce ne sont pas nécessairement les terres qui sont définies; ce sont plutôt les pouvoirs qui le sont. Par exemple, si une nation en Californie ou au Nevada dit : « Ceci est notre réserve », c'est clairement défini. Elle a toujours son territoire traditionnel, mais elle se préoccupe davantage des effets sur le plan des compétences qu'ont les mesures que l'État prend dans la réserve.

Aux États-Unis, bon nombre de tribus connaissent un développement économique important. Je ne parle pas seulement des jeux de hasard et des cigarettes. Je parle de tous les différents secteurs. Si le développement économique est important aux États-Unis, c'est en raison de la certitude commerciale, car ils savent quels pouvoirs et quel cadre réglementaire s'appliqueront. C'est l'un des plus grands problèmes ici au Canada.

Si on me donnait la chance de retirer un élément de la Loi sur les Indiens, je supprimerais l'article 88 en un tournemain.

**Le sénateur Tannas :** C'est utile. Merci.

**La sénatrice McPhedran :** Je vous remercie beaucoup de votre témoignage clair et concis.

Vous avez parlé du pipeline Trans Mountain, et il semble que vous avez suivi l'évolution des choses concernant le projet de loi qui a été présenté au Sénat. Je me demande si vous pouvez nous en dire un peu plus. D'une certaine façon, je vous demande votre point de vue sur ce qui aurait dû se passer. Vous savez peut-être qu'à un certain nombre de reprises, des sénateurs qui appuyaient le projet de loi l'ont fait en invoquant la règle de droit. Vous savez peut-être également que j'ai soulevé des préoccupations quant à la nature de la règle de droit et que j'ai dit que c'est vraiment une règle de droit coloniale qu'on invoquait. J'aimerais beaucoup connaître votre point de vue. Qu'est-ce qui aurait dû se passer relativement au projet de loi sur le pipeline Trans Mountain en ce qui concerne les peuples autochtones?

**M. Detlor :** Merci, sénatrice. Je vous remercie de votre question. Je vais répondre d'une façon légèrement différente.

Cela nous ramène à la question primordiale. Quelle est l'obligation législative du gouvernement de consulter avant de présenter des projets de loi semblables?

Puisque notre organisme en est un de réglementation pour les Haudenosaunee, je dois rester agnostique en quelque sorte au sujet des projets. Nous n'allons pas examiner un projet de pipeline et dire s'il est bon ou mauvais. Nous essayons d'être équitables.

The issue with this bill and with this movement back is they're simply re-colonizing a colonizing process that grew out of a colonizing process by failing to put the brakes on something and say, "Stop, what we need to do is fully engage with respect to how we're trying to get this through."

I believe they have agreed to do 20 or 22 weeks of re-envisioning what a relationship would look like, and that simply won't work. They're simply reconsolidating the dysfunction with the bill.

**Senator McCallum:** Thank you for your presentation. It was an eye-opener for me. I am one of the newer senators, and this is one area that I really need to work on, to understand and to make certain that I'm not making more problems than exist, so it was really good for me to hear your truths.

My question is: With the relationship to the Crown, how do you work with that? When you make your decisions, what happens? What is the connection with you, and who are you working with?

**Mr. Detlor:** The Haudenosaunee Development Institute is the administrative and regulatory arm of the Confederacy Chiefs Council, which is like a confederacy of 50 chiefs.

There have been some issues with stuff that's going on with the border back and forth. We don't think the border exists, quite frankly. It's not my border. The Confederacy Chiefs will come to a decision, and what they usually do is write to the Governor General and say, "We trust this correspondence finds you in good health and good spirits. We have an issue that's come between us with respect to border issues." There is another treaty relationship that's called the Silver Covenant Chain. "Pursuant to our treaty relationship with the Silver Covenant Chain, we're giving this letter to indicate we have an issue and we would like to meet with you."

What happens then is the Governor General then says, "Thank you for your letter. I'm going to refer it to the government." Then there is this consternation about why the Governor General is referring us to the government, and the government refers it down to, at best, an assistant deputy minister, or ADM, level. Then what happens is you come to meet with one of the policy analysts who is assisting an ADM, and that policy analyst who is assisting the ADM says, "We also have to talk to the Ministry of Energy," because this is another issue, and then they go to the Ministry of Energy and they say, "We also need to talk to Fisheries and Oceans." So you have, at the best of times, two or three different policy analysts — through no fault of their own — who are assisting ADMs, and inevitably you get so frustrated and it gets so difficult to resolve the issue that, a lot of times, you give up.

Le problème que pose le projet de loi et ce recul, c'est qu'ils colonisent simplement à nouveau un processus colonisateur qui vient d'un processus colonisateur en refusant de mettre un frein à quelque chose et de dire « arrêtez, nous devons participer pleinement quant à la façon dont nous essayons de prendre ces mesures ».

Je crois qu'ils ont convenu de prévoir 20 ou 22 semaines pour revoir à quoi ressemble une relation, et cela ne fonctionnera tout simplement pas. Ils ne font que consolider à nouveau les problèmes que pose le projet de loi.

**La sénatrice McCallum :** Je vous remercie de votre exposé. J'ai beaucoup appris. Je fais partie des nouveaux sénateurs. C'est l'un des domaines que je dois vraiment examiner pour comprendre et m'assurer que je ne créerai pas de problèmes supplémentaires. C'était donc une très bonne chose pour moi d'entendre les vérités que vous avez dites.

Je vais poser ma question. Concernant la relation avec la Couronne, comment les choses fonctionnent-elles? Lorsque vous prenez des décisions, que se passe-t-il? Quel est le lien avec vous et avec qui travaillez-vous?

**M. Detlor :** L'Haudenosaunee Development Institute est l'organisme d'administration et de réglementation du Confederacy Chiefs Council, qui est comme une confédération de 50 chefs.

Il y a eu des problèmes concernant des choses qui se passent de part et d'autre de la frontière. En toute honnêteté, nous ne croyons pas que la frontière existe. Les chefs de la confédération en arrivent à une décision et, habituellement, ils écrivent au gouverneur général. « Nous espérons que vous vous portez bien. Un problème nous divise concernant des questions frontalières. » Il y a une autre relation fondée sur les traités qui est liée à ce qu'on appelle le Pacte d'amitié de la chaîne d'argent. « Conformément à notre relation fondée sur les traités liée au Pacte d'amitié de la chaîne d'argent, nous vous écrivons pour vous informer que nous avons un problème et que nous souhaiterions vous rencontrer. »

Par la suite, le gouverneur général nous remercie de la lettre et nous informe qu'il la soumettra au gouvernement. Ensuite vient la consternation : nous nous demandons pourquoi le gouverneur général renvoie notre lettre au gouvernement et pourquoi le gouvernement renvoie le dossier, au mieux, à un sous-ministre adjoint. Ce qui se passe ensuite, c'est qu'on rencontre l'un des analystes des politiques du sous-ministre adjoint et cet analyste des politiques dira « nous devons également nous adresser au ministère de l'Énergie » parce que c'est une autre question. Il s'adresse audit ministère et dit « nous devons également nous adresser à Pêches et Océans Canada ». Il y a donc, dans le meilleur des cas, deux ou trois différents analystes des politiques — et ce n'est pas de leur faute — qui aident les sous-ministres et, inévitablement la situation devient tellement frustrante et il

But on the few where you stick it out and keep going and keep going and keep going, you might be lucky to get to the deputy minister. The issue that has arisen is that I spend 90 per cent of my time writing letters to deputy ministers and assistant deputy ministers, “Further to your decision of such and such a date . . .”

What the Government of Canada is training Indigenous people to do is that the only time you are going to get a resolution or an opportunity to resolve these issues is if it's a big problem. So the disciplining effect of lack of meaningful response to these engagements is that you will see people get frustrated and they protest.

I hate to say this, but the only time that you get to the Crown is if a road gets blocked. That's the history, whether it's Oka, Caledonia, Ipperwash or Burnt Church. The only time that the Crown becomes involved is when there's a threat of violence. And what does that say about a relationship? The relationship is only going to be fostered and advanced if there is a threat of violence.

Sorry for that convoluted answer.

**Senator McCallum:** What would be a recommendation where the Senate could help in this process with the Governor General?

**Mr. Detlor:** It's my belief that the Governor General needs to hibernate himself or herself off. There needs to be some kind of ombudsman-type role with the Governor General.

It's a happy coincidence that I was looking at the Black Rod today, that picture of that silly old man with a sword, but that's the type of structural and institutional change that needs to occur to get a new relation off on a good foot. What's the institutional and structural change that's going to occur and is going to foster this new relationship? You can't say, “I'm going to have a new relationship with you.” We can work at it, but they're putting the cart before the horse because there is nothing institutionally or structurally there that's going to survive this government, that government or the next. So you're simply going around in this never ending Kafkaesque circle of dispute, mediation, attempt to resolve. Go back to Oka. I think that's 30-plus years now and it's still not resolved.

My recommendation is that the Governor General role becomes revitalized and that there is a body within that entity, as a representative of the Crown, that does honour and respect to the relationships with Indigenous people of Canada. Certainly if you can have a person who is the Black Rod, who gets to show up in Parliament and bang three times on the door with the base of the Black Rod before the sergeant-at-arms lets them in, if you

devenir si difficile de résoudre le problème que, bien des fois, on abandonne.

Or, dans les quelques cas où l'on tient le coup et où l'on poursuit la démarche, avec un peu de chance, on peut se rendre jusqu'au sous-ministre. Ce qui se passe, c'est que je consacre 90 p. 100 de mon temps à écrire des lettres aux sous-ministres et aux sous-ministres adjoints. « À la suite de votre décision de... »

Ce que le gouvernement du Canada montre aux peuples autochtones c'est que c'est seulement lorsque le problème est gros qu'il peut être résolu. Les réponses insatisfaisantes créent de la frustration chez les gens, qui protestent ensuite.

Je déteste le dire, mais le seul moment où l'on a accès à la Couronne, c'est lorsqu'on bloque des routes. Voilà la vérité, qu'il s'agisse d'Oka, de Caledonia, d'Ipperwash ou de Burnt Church. Le seul moment où la Couronne intervient, c'est lorsqu'il y a des risques de violence. Qu'est-ce que cela dit sur la relation? C'est qu'elle ne sera entretenue et améliorée que s'il y a des risques de violence.

Veuillez m'excuser d'avoir donné une réponse alambiquée.

**La sénatrice McCallum :** Quelle recommandation le Sénat peut-il faire pour vous aider quant à ce processus avec le gouverneur général?

**M. Detlor :** J'estime que la personne qui occupe la fonction de gouverneur général doit être indépendante. Il faut que le gouverneur général ait un rôle comparable à celui d'un ombudsman.

C'est par pure coïncidence que je regardais l'huissier du bâton noir aujourd'hui, l'image de ce vieil homme avec une épée, mais c'est le type de changement structurel et institutionnel qui doit être effectué pour que les relations repartent du bon pied. Quel changement institutionnel et structurel favorisera ces nouvelles relations? Il ne s'agit pas de dire : « J'aurai une nouvelle relation avec vous. » Nous pouvons déployer des efforts en ce sens, mais ils mettent la charrue devant les bœufs, car il n'y a rien sur le plan institutionnel ou structurel qui survivra au présent gouvernement, au prochain et ainsi de suite. Alors, on reste dans le cycle interminable et kafkaïen de disputes, de médiation, de tentative de résolution. Quand on pense aux événements d'Oka, je crois qu'ils remontent à plus de 30 ans et que ce n'est pas encore résolu.

Ce que je recommande, c'est de revitaliser le rôle de gouverneur général et de créer une instance au sein de cette entité, instance qui serait chargée de représenter la Couronne ainsi que d'honorer et de respecter les relations avec les peuples autochtones du Canada. Assurément, si vous avez quelqu'un qui, en sa qualité d'huissier du bâton noir, se présente au Parlement, frappe trois fois sur la porte avec la base du bâton noir avant que

can have that kind of procedure and ceremony internally, then you can do that with First Nations.

**Senator McCallum:** Thank you.

**The Chair:** I would like to ask a supplementary question. We've heard a lot about this relationship between First Nations and the Crown, particularly when we were travelling to Alberta. We heard it very clearly. From what I could gather, it seems like most officials in the government don't seem to understand the importance of the role of the Governor General. Do you know of any country where the Governor General has assumed that kind of role, or do you know of any structure that's been proposed as a model that could make this sort of relationship function as you see it?

**Mr. Detlor:** The short answer is no. The long answer is yes. All we need to do is look historically. Prior to the Indian Act in the 1860s, at the very beginning, the relationship with the Crown was conducted by the military within North America and then it got moved over. The Board of Trade of Commissioners and Plantations was the Crown representative in the colonies, and historically, they took onto themselves the role of engaging meaningfully with First Nations. So in a modern-day context, the answer is no. But you have small examples of participating in the legislative branch, not necessarily the sovereign branch. But certainly in the history of the relationships between the British Crown and Indigenous people, there are examples of how the Governor General took on this role or prior to the Governor General, the Board of Commissioners and Plantations did the same. Sorry for not having enough. I will undertake to do an inquiry and reply if I find anything.

**The Chair:** Thank you very much.

**Senator Patterson:** Thank you, Mr. Detlor, for your presentation and your analysis of the principles set out by Canada to govern a new relationship. I'd like to get your comments on the next step that Canada took following those principles, and that was the launch — I believe it was in February of this year — of a recognition and implementation of an Indigenous rights framework.

As I understand it, that initiative, which was launched by the Prime Minister, aims at legislation to anchor Canada's relationship with First Nations, Inuit and Metis, and it would deal with recognition of rights but also recognition of Indigenous governments. I think it flowed from the 10 principles. The announcement that the government made was that there would be a framework introduced this current year, in 2018, and it would be implemented in legislation before October 2019. I know there have been significant engagements led by the

le sergent d'armes ne le laisse entrer, bref, si vous avez ce type de protocole et de cérémonial dans vos institutions, vous pouvez l'avoir pour les Premières Nations.

**La sénatrice McCallum :** Merci.

**La présidente :** J'aimerais poser une question complémentaire. Nous avons beaucoup entendu parler des relations entre les Premières Nations et la Couronne, en particulier lorsque nous sommes allés en Alberta. On nous en a parlé sans détour. D'après ce que j'ai pu comprendre, il semble que la plupart des fonctionnaires de l'État ne saisissent pas l'importance du rôle du gouverneur général. Connaissez-vous quelque autre pays où le gouverneur général assume ce genre de rôle, ou êtes-vous au courant de quelque autre structure qui aurait été proposée ailleurs et qui pourrait nous servir de modèle pour la sorte de fonction relationnelle que vous avez en tête?

**M. Detlor :** La réponse courte est non. La réponse longue est oui. Il s'agit de regarder ce qui se faisait autrefois. Au tout début, dans les années 1860, avant la Loi sur les Indiens, la relation avec la Couronne relevait du pouvoir militaire à l'intérieur de l'Amérique du Nord, puis elle s'est déplacée. Le Board of Trade of Commissioners and Plantations — la Commission du Commerce —, qui représentait la Couronne dans les colonies, s'est éventuellement donné pour mission de nouer des relations de bonne tenue avec les Premières Nations. Alors, si l'on considère la question dans le contexte actuel, la réponse est non. Il y a toutefois de petits exemples de participation au pouvoir législatif, pas nécessairement au pouvoir souverain. Il reste que l'on peut trouver dans l'historique des relations entre la Couronne britannique et les Autochtones certains exemples qui illustrent comment le gouverneur général a pu assumer ce rôle ou, avant lui, la Commission du Commerce. Je m'excuse de ne pas pouvoir vous en dire plus. Je vais m'informer de cela et je vous ferai signe si je trouve quelque chose.

**La présidente :** Merci beaucoup.

**Le sénateur Patterson :** Merci, monsieur Detlor, de votre présentation et de l'analyse que vous avez faite des principes proposés par le Canada pour présider à la nouvelle relation que nous tentons d'instaurer. J'aimerais vous entendre sur les mesures subséquentes que le Canada a prises en fonction de ces principes, et qui ont donné le coup d'envoi — je crois que c'était en février — pour un cadre de reconnaissance et de mise en œuvre des droits ancestraux.

D'après ce que je comprends, cette initiative lancée par le premier ministre viserait à faire en sorte que les lois soient le point d'amarrage de la relation du Canada avec les Premières Nations, les Inuit et les Métis, et elle irait dans le sens de la reconnaissance des droits, certes, mais aussi de la reconnaissance des gouvernements autochtones. Je crois qu'elle procède des 10 principes. Ce que le gouvernement a annoncé, c'est qu'un cadre allait être proposé durant la présente année, en 2018, et enchâssé dans la loi avant octobre 2019. Je sais que la ministre des

Minister of Crown-Indigenous Relations over the past year, significant efforts at engagement.

Could you comment on how that is going and if you have any thoughts about whether the promised legislation could deal with, in a progressive way, some of these issues that we've discussed this morning?

**Mr. Detlor:** Thank you, senator, for the question.

After the announcement was made in February, a number of Haudenosaunee representatives came up to speak to members of government about what this new framework was going to look like, and we asked to participate. We met with the Department of Justice, we met with a number of entities, and we never heard from them again. The reason we never heard from them again is because they and the framework indicate that they're only dealing with band governments. This engagement process that's going on is only being undertaken with political territorial organizations and with band entities. The Haudenosaunee do not acknowledge that any kind of band, Indian Act entity, is capable of representing their interest as a confederacy or a nation. That's the technical part.

The engagement is cursory, to say the least, because much of the engagement that has been done, in my opinion, has been done in a non-transparent and non-accountable fashion with political territorial organizations that do not hold treaty or Aboriginal rights. That's my initial statement.

Certainly there is room in reworking a legislative framework to accommodate these issues, but I will ask a question back to you, senator. Why would anyone suggest that the resolution of dealing with my right to self-determination needs to be articulated in legislation that you pass? If I'm self-determining, why wouldn't I pass my own legislation and you adopt it? That's the fundamental issue here. They're trying to do heart surgery with Band-Aids, and they have Band-Aid after Band-Aid piled up on top without addressing fundamentally the issue of relationship. Why would I get to legislate to you about your self-determination?

I moved to a small town recently, and one of the senior ministers involved in this process lives in this small town and I've had the opportunity to speak to her about it.

I do believe good intentions are driving this in some way, but the good intentions driving this legislation are really more about service delivery. I read the auditor's report that was provided to the Senate. One of the prime motivators here is to increase the efficacy and efficiency of service delivery to First Nations peoples. I do believe there's a sincere attempt to do that. The difficulty is that the legislation that's being contemplated is conflating this idea of relationship with service delivery. What

Relations Couronne-Autochtones a pris de sérieux engagements au cours de la dernière année et qu'elle a déployé des efforts de mobilisation considérables.

Pouvez-vous nous donner une idée de la façon dont les choses se passent à cet égard et nous dire si vous croyez que les mesures législatives promises pourraient, de façon progressive, s'attaquer à certains des problèmes dont nous avons parlé ce matin?

**M. Detlor :** Merci de votre question, monsieur le sénateur.

Après l'annonce de février, un certain nombre de représentants des Haudenosaunee se sont entretenus avec certains parlementaires au sujet de la forme que ce cadre allait prendre, et nous avons demandé de participer à son élaboration. Nous avons rencontré les gens du ministère de la Justice ainsi qu'un certain nombre d'entités, mais nous n'avons plus jamais entendu parler d'eux. La raison en est qu'ils sont d'avis — et le cadre en fait foi — qu'ils ne devraient avoir affaire qu'aux gouvernements de bande. Le processus de mobilisation qui est en cours ne vise que les organisations politiques territoriales et les entités des bandes. Les Haudenosaunee ne reconnaissent pas qu'une bande ou une entité constituée aux termes de la Loi sur les Indiens est apte à représenter leurs intérêts à titre de confédération ou de nation. Voilà pour la partie technique.

La mobilisation est pour le moins superficielle, puisqu'elle se fait, selon moi, sans transparence et sans obligation redditionnelle, et qu'elle vise des organisations politiques territoriales qui ne sont pas titulaires de traités ou de droits ancestraux. C'est ce que je dirais d'entrée de jeu.

Assurément, il serait possible d'aménager un cadre législatif qui tiendrait compte de ces enjeux, mais permettez-moi de vous poser une question à mon tour. Pourquoi quelqu'un laisserait-il entendre que la résolution des questions d'autodétermination qui me concernent devrait être définie dans une loi que vous allez adopter? Si je suis autonome, pourquoi n'adopterais-je pas ma propre loi pour que vous l'adoptiez à votre tour? C'est le nœud du problème. Ils essaient de refermer une opération cardiaque avec de petits pansements, et ils empilent pansement après pansement sans s'attaquer en profondeur au problème de relation. Me verriez-vous adopter les lois qui encadreraient votre autodétermination?

J'ai récemment déménagé dans une petite ville, et l'un des principaux ministres engagés dans ce processus demeure aussi dans cette ville. J'ai eu l'occasion de discuter de cela avec elle.

Je crois que tout cela part d'une bonne intention, mais dans le cas de cette loi, la bonne intention va davantage dans le sens de la prestation des services. J'ai lu le rapport du vérificateur qui a été remis au Sénat. L'une des premières motivations qui y sont évoquées, c'est l'efficacité et l'efficience de la prestation des services aux peuples des Premières Nations. Je suis convaincu de la sincérité des efforts déployés à cette fin. Le problème, c'est que les mesures projetées confondent l'idée de relation avec la

they're really looking to do with this new legislation is to harmonize and aggregate groups of Indigenous peoples so they can come up with service delivery models. That's really what is fuelling a lot of this, because the government is looking in terms of the auditor's report on a results-based process to say, "We want to deliver more services in a better way to more people." That's a laudable goal, but to use the legislation on relationship to get there is putting things backwards, in my respectful opinion.

**Senator Patterson:** Thank you very much. You asked me a question, which I should try to maybe dodge. We have seen, in the Senate, a bill introduced by former Senator Gerry St. Germain, which actually purported to give Aboriginal peoples the right to develop their own constitutions and laws. I think, in the course of this study, we should dust off that bill and take a look at it.

**Mr. Detlor:** I would greatly appreciate that. I went to law school, and one of the things I remember is something that made no sense to me. It's called the *nemo dat quod non habet* principle: You can't give what you don't have. It's a maxim that informs much of the Canadian legal processes, from commercial law and constitutional law. It actually goes on a little longer, but you can't give what you don't have.

I desperately wish that the Government of Canada would come to grips with that in terms of its legislative approach. You can't give someone self-government. It's not yours.

**Senator Patterson:** Thank you.

**Senator McPhedran:** I want to get your response to two aspects of what is now before the Senate in Bill C-262, An Act to ensure that the laws of Canada are in harmony with the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. Within that, I have a second question picking up on your description at the beginning of your presentation, Mr. Detlor, where you referenced the significance of the role of clan mothers in governance.

My general query is whether there were any comments you would like to make on Bill C-262, which will come up for discussion and decision by us as members of the Senate.

Regarding my aspect of that around clan mothers, I'd like to share that, over the summer, a member of my team was doing some research with clan mothers in a number of locations. It's tentative. We're not at the point yet of reaching any firm conclusions, but I was really struck by some of the feedback in

prestation des services. Ce qu'ils cherchent vraiment à faire avec ces nouvelles mesures législatives, c'est d'harmoniser et de regrouper les peuples autochtones afin de leur permettre de concocter des modèles de prestation de services. C'est ce qui motive une bonne partie de toute cette démarche, car le gouvernement se fonde sur un rapport d'audit axé sur les résultats pour dire : « Nous voulons offrir plus de services à un plus grand nombre de gens, et d'une meilleure façon. » C'est un objectif louable, mais cette façon de passer par des mesures législatives censées porter sur les relations est, selon moi, l'inverse de ce qui devrait être fait.

**Le sénateur Patterson :** Merci beaucoup. Vous m'avez posé une question, et je devrais peut-être tenter de l'esquiver. Le Sénat a été saisi du projet de loi présenté par l'ancien sénateur Gerry St. Germain, où il était question de donner aux peuples autochtones le droit d'élaborer leurs propres constitutions et leurs propres lois. Je crois que, pour les besoins de la présente étude, nous devrions ressortir ce projet de loi des oubliettes et y jeter un coup d'œil.

**M. Detlor :** Je vous en saurais gré. J'ai étudié en droit, et l'une des choses que j'ai retenues, c'est un principe qui, à mon avis, n'avait aucun sens. Il s'agit du *nemo dat quod non habet*, ce qui veut dire « personne ne peut donner ce qu'il n'a pas ». C'est une maxime qui est prise en compte dans une bonne partie des processus juridiques canadiens, qu'il s'agisse de droit commercial ou de droit constitutionnel. En fait, la maxime est un peu plus longue que cela, mais en gros, elle signifie qu'on ne peut pas donner ce qu'on n'a pas.

J'aimerais tellement que le gouvernement du Canada tienne compte de cela pour son approche législative. Vous ne pouvez pas donner l'autonomie gouvernementale à autrui. Elle ne vous appartient pas.

**Le sénateur Patterson :** Merci.

**La sénatrice McPhedran :** J'aimerais avoir votre avis sur deux aspects du projet de loi C-262, Loi visant à assurer l'harmonie des lois fédérales avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, dont nous sommes saisis. Dans ce contexte, j'aurais une question concernant la description du début de votre exposé, ce passage où vous avez fait allusion à la signification du rôle que jouent les mères de clan en matière de gouvernance.

De façon générale, j'aimerais savoir si vous avez des observations à formuler au sujet du projet de loi C-262, dont nous serons appelés à débattre et à trancher en tant que membres du Sénat.

En ce qui concerne les mères de clan, je tiens à vous relater ceci : au cours de l'été, un membre de mon équipe a fait certains travaux de recherche auprès des mères de clans de différents endroits. C'est un essai. Nous n'en sommes pas rendus à tirer des conclusions fermes, mais disons que certaines des choses qui

those interviews where clan mothers were indicating that in some cases — and it's not in relation to your particular governance, I should clarify — clan mothers welcome an increased reference to and deference to them as leaders and their role, but they are raising concerns about the implementation in the actual day-to-day governance.

If you have any comment or observation on that, I would certainly welcome it.

**Mr. Detlor:** On Bill C-262, first off, I'm going to make some comments that might sound counter-intuitive to my earlier positions because there's a lot of positive movement in the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, if it's taken seriously.

However, as an Indigenous nation, why are you putting me at the back of the bus? I don't want to be UNDRIP. I want a seat at the General Assembly. Even if UNDRIP was passed in its entirety, it is discriminatory and racist because it accepts the Westphalian system of nation states that says that Indigenous people do not get a place at the table. "We are going to recognize your right to not be a full partner in an international setting."

I know that's a little bit counter-intuitive to some of the discussions we've had about the benefits that would derive from article 18 in particular of UNDRIP, which basically says that First Nations get to choose their own governments.

Madam Chair, I understand. I'm available and I have more time, but I don't want to impose upon the Senate.

Article 18 says:

Indigenous peoples have the right to participate in decision-making in matters which would affect their rights, through representatives chosen by themselves in accordance with their own procedures, as well as to maintain and develop their own Indigenous decision-making institutions.

That's all well and good, and if that got implemented I would be very happy, but it still doesn't give me the ability to talk to my representative who is a member of the General Assembly.

As well, if you take seriously what article 18 says, I get to choose my government, and I don't know if I necessarily would choose Canada. Maybe I do. Maybe I don't. The Government of Canada doesn't appear to be open-minded, fair and honest about the discussions that flow from things like article 18.

sont ressorties de ces entretiens m'ont vraiment étonnée. Les mères de clan ont en effet indiqué que, dans certains cas — et je précise que cela n'a pas de lien avec votre gouvernance en particulier —, elles voient d'un bon œil le fait qu'on les consulte et les respecte davantage en tant que leaders et pour le rôle qu'elles sont censées jouer. En revanche, elles s'inquiètent de plus en plus de la mise en œuvre concrète de la gouvernance au quotidien.

Si vous avez des observations ou des commentaires à formuler à ce sujet, j'aimerais bien les entendre.

**M. Detlor :** En ce qui concerne le projet de loi C-262, je vais dire certaines choses qui pourraient sembler contraires à la position que j'ai exprimée tout à l'heure. Je crois en effet que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones pourra créer un important mouvement positif si elle est prise au sérieux.

Or, dans ce contexte, pourquoi nous mettez-vous en toile de fond, nous, en tant que nation autochtone? Je ne veux pas être visé par cette déclaration, je veux un siège à l'Assemblée générale. Même si la déclaration était adoptée intégralement, elle est discriminatoire et raciste puisqu'elle accepte le système westphalien des États-nations selon lequel les peuples autochtones n'ont pas leur place au concert des nations. « Nous allons reconnaître votre droit de ne pas être partenaire à part entière dans un contexte international. »

Je sais que cela va quelque peu à l'encontre de certains des échanges que nous avons eus au sujet des avantages que procurerait, en particulier, l'article 18 de la déclaration, où il est dit, essentiellement, qu'une Première Nation doit pouvoir choisir son propre gouvernement.

Madame la présidente, je comprends. Je suis libre et j'ai du temps en avant de moi, mais je ne veux pas m'imposer.

Voici ce que dit l'article 18 :

Les peuples autochtones ont le droit de participer à la prise de décisions sur des questions qui peuvent concerner leurs droits, par l'intermédiaire de représentants qu'ils ont eux-mêmes choisis conformément à leurs propres procédures, ainsi que le droit de conserver et de développer leurs propres institutions décisionnelles.

Voilà qui est très bien, et si ces dispositions étaient mises en œuvre, je serais très heureux. Or, elles ne me donnent toujours pas la possibilité de parler à mon représentant qui est membre de l'Assemblée générale.

De plus, aux termes de cet article, je peux choisir mon gouvernement, mais je ne sais pas si ce sera nécessairement le Canada. Peut-être que oui, peut-être que non. Le gouvernement du Canada ne semble pas ouvert d'esprit, juste et honnête lorsqu'il s'agit de discuter de choses comme l'article 18.



It's ironic that we're seeing the emergence of a post-liberal democratic government framework. By that I mean we have this new rise of nationalism and tribalism that is a post-liberal emergence of these different tribes, and as Indigenous people, we get that. We understand that. I don't agree with it. I don't agree with the policies and politics, but the inability of the Westphalian system post-World War II to come to grips with people's ability to identify is what's fuelling a lot of this. As Indigenous people with our structures in government, we know we have the answers to these problems. It goes back to what I said earlier: You have to give people the ability to know that they're being heard and that they have a say.

There is an increasing corporate influence. I've been doing this for 20 years so I know how things work. I know how members of Parliament make decisions, I know how MPPs make decisions and I know how municipal governments make decisions. They don't make decisions after talking to Indigenous people. They make decisions based upon who is giving them money. So let's just say it: They make decisions based upon who is giving them money to get elected. So all of this stuff that's been written down, all of these fancy words and these laudable goals and aspirations, I'll say it again, it's farcical in the face of what's really going on.

This goes to the issue of clan mothers, because the framework of clan mothers is often one that has a broader generational view. Until you support broader generational views, institutionally and structurally, you're going to have trouble getting them to come forward to participate because their primary concern — I'm speaking generalities and I apologize because it's not always true. But when you have short-term decision-making that's often fuelled by men and money, that's diametrically opposed to what many clan mothers tell me are their motivators in terms of decision-making.

Structurally, how do clan mothers, and/or women, for that sake — how do the institutions provide support for women to participate in governance? Take, for instance, Question Period. If a clan mother or a woman wants to participate in Question Period, the role is for one side to get up and say something and the other side to stand up and yell at them. I learned the other day that the distance between the two bodies is actually two sword lengths. So they couldn't quite get you. I don't know any women who talk like that to each other. I just don't know. Sometimes my mother does to me, very much still. A Haudenosaunee mother is like a little angel sitting on your shoulder that never goes away, thank goodness.

Il est ironique de voir émerger un cadre gouvernemental post-libéral démocratique. Ce que je veux dire, c'est que nous assistons à une nouvelle montée du nationalisme et du tribalisme, c'est-à-dire l'émergence post-libérale de ces différentes tribus, et c'est quelque chose qui nous parle, en tant que peuple autochtone. Nous comprenons le phénomène. Je ne suis pas d'accord avec cela. Je ne suis pas d'accord avec les politiques et les orientations politiques qui sont associées à cela, mais le fait que le système westphalien de l'après-guerre ait été incapable d'accepter la capacité qu'ont les peuples d'affirmer leur identité est en grande partie responsable de cela. En tant que peuple autochtone ayant ses propres structures de gouvernance, nous savons que nous avons les réponses à ces problèmes. Cela renvoie à ce que je disais tout à l'heure : vous devez permettre aux peuples de savoir qu'ils sont entendus et qu'ils ont leur mot à dire.

L'influence des entreprises est en progression. Je fais ce travail depuis 20 ans, alors je sais comment la machine fonctionne. Je sais comment les députés prennent des décisions, je sais comment les députés provinciaux prennent des décisions et je sais comment les administrations municipales prennent des décisions. Ils ne prennent pas leurs décisions après avoir parlé aux peuples autochtones. Ils le font en fonction de ceux qui leur donnent de l'argent. Alors, convenons au moins de ceci : ils prennent les décisions en fonction de ceux qui leur donnent l'argent pour se faire élire. Je le répéterai donc, tout ce qui est écrit, tous ces mots du dimanche ainsi que ces objectifs et ces aspirations louables sont dérisoires par rapport à ce qui se passe vraiment.

Cela renvoie à la question des mères de clan, car le cadre des mères de clan en est un qui donne généralement une meilleure perspective sur le plan générationnel. Tant que vous ne tiendrez pas compte de l'ensemble de ces aspects générationnels, vous allez avoir de la difficulté à les mobiliser parce que leur préoccupation principale — je généralise, et je m'en excuse parce que ce n'est pas toujours vrai. Il reste que lorsque vos décisions visent le court terme et qu'elles sont motivées par les hommes et par l'argent, cela est diamétralement opposé aux éléments que beaucoup de mères de clan ont évoqués comme motifs pour leurs prises de décisions.

Structurellement, comment les institutions permettent-elles aux mères de clan — et aux femmes, à ce compte-là — de participer à la gouvernance? Par exemple, prenez la période des questions. Si une mère de clan ou une femme veut participer à la période des questions, voici comment les choses se déclinent : un côté prend la parole et exprime une idée; l'autre côté prend la parole et leur crie après. J'ai appris l'autre jour que la distance qui sépare les deux côtés équivaut à deux longueurs de sabre, ce qui les empêche de s'atteindre pour de vrai. Je ne connais pas de femmes qui se parlent comme cela entre elles. Je n'en connais pas. Ma mère me parle encore souvent comme cela. Une mère haudenosaunee est comme un petit ange posé sur votre épaule qui ne s'en va jamais, Dieu merci.

Again turning back to structural, I'm not suggesting that you necessarily rewrite the parliamentary rules of order, but there has to be some way to start to have a broader imagination about what a new relationship looks like. Going back to the framework and going back to the principles, it has had its imagination neutered. There's no sense of wonderment. There's no sense of discovery. There's no sense of anticipation or of excitement. These things that the Government of Canada is doing aren't opening up the idea of the promise of a new and better future. What they're doing is saying, "We're going to rest our platform on the cold hard table of the past," and there's not much room for women or clan mothers in that system.

**The Chair:** Thank you very much. On behalf of the members of the committee, I would like to thank Mr. Aaron Detlor for his testimony this morning. You gave us some very good recommendations that we will record. I, in particular, was struck by your relationship with the Governor General. We have heard about the relationship of various First Nations with the Governor General and a desire for that, so I was very much interested to hear that you have that relationship and that you would like to see it improved and have a better structure in place so that it's formally recognized.

(The committee adjourned.)

Pour en revenir à la question procédurale, je ne suis pas en train de dire que vous devriez nécessairement réécrire les règlements parlementaires, mais il devrait être possible de commencer à imaginer de façon générale à quoi devrait ressembler la nouvelle relation. Si l'on pense au cadre et aux principes, disons que l'imagination a été neutralisée. Il n'y a pas de place pour l'étonnement. Il n'y a pas de place pour la découverte. Il n'y a ni suspense ni enthousiasme. Ce que le gouvernement du Canada fait à l'heure actuelle ne contribue pas à communiquer la promesse d'un nouvel avenir, d'un avenir meilleur. Le message qu'il envoie, c'est : « Nous allons déposer notre plateforme sur la table froide et dure du passé » et qu'il n'y a pas beaucoup de place pour les femmes ou les mères de clan dans ce système.

**La présidente :** Merci beaucoup. Au nom de tous les membres du comité, je remercie M. Aaron Detlor de son témoignage. Vous nous avez fait quelques très bonnes recommandations dont nous allons tenir compte. Par ma part, j'ai été particulièrement impressionnée par la relation que vous avez avec le gouverneur général. Diverses Premières Nations nous ont parlé des relations qu'elles avaient ou qu'elles souhaitaient avoir avec le gouverneur général, alors j'ai été très intéressée d'apprendre que vous aviez ce genre de relation, que vous souhaitiez la voir s'améliorer et que vous préconisez la mise en place d'une meilleure structure afin qu'elle soit reconnue officiellement.

(La séance est levée.)

---

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, October 3, 2018

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:45 p.m. to consider the government response to the eleventh report of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, entitled *The subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to the Indigenous peoples of Canada*, tabled in the Senate on May 1, 2018.

**Senator Lillian Eva Dyck (Chair)** in the chair.

[English]

**The Chair:** Good evening. I offer our warm welcome to the new clerk of the committee, Mireille Aubé. I hope she will serve us graciously and efficiently as we proceed over the next few years.

**Mireille K. Aubé, Clerk of the Committee:** Thank you.

**Senator McPhedran:** She has already survived travelling.

**The Chair:** That's right. Trial by fire — or by flyer.

Good evening, *tansi*. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either here in the room or listening via the Web.

I would like to acknowledge for the sake of reconciliation that we are meeting on the traditional unceded lands of the Algonquin peoples. My name is Senator Lillian Dyck from Saskatchewan. I have the honour and privilege of chairing this committee.

I invite my fellow senators introduce themselves, starting with the deputy chair.

**Senator Tannas:** Scott Tannas, Alberta.

**Senator Patterson:** Dennis Patterson, Nunavut.

**Senator Doyle:** Norman Doyle, Newfoundland and Labrador.

**Senator McCallum:** Mary Jane McCallum, Manitoba.

**Senator Christmas:** Dan Christmas, Nova Scotia.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 3 octobre 2018

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour étudier la réponse du gouvernement à son onzième rapport, intitulé *La teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les peuples autochtones du Canada*, déposé au Sénat le 1<sup>er</sup> mai 2018.

**La sénatrice Lillian Eva Dyck (présidente)** occupe le fauteuil.

[Traduction]

**La présidente :** Bonsoir. Je fais nos souhaits les plus chaleureux de bienvenue à la nouvelle greffière du comité Mireille Aubé. J'espère qu'elle saura nous servir gracieusement et efficacement au cours des prochaines années.

**Mireille K. Aubé, greffière du comité :** Merci.

**La sénatrice McPhedran :** Elle a déjà survécu à l'épreuve des voyages.

**La présidente :** C'est vrai. Elle a dû traverser cette épreuve ou plutôt la survoler.

Bonsoir, *tansi*. Je souhaite la bienvenue aux sénateurs et aux membres du public qui sont venus sur place assister à cette réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones ou qui sont à l'écoute sur le Web.

Je tiens à souligner, dans un esprit de réconciliation, que notre réunion se tient sur les terres ancestrales et non cédées des peuples algonquiens. Je suis la sénatrice Lillian Dyck, de la Saskatchewan. J'ai l'honneur et le privilège de présider ce comité.

J'invite mes collègues sénateurs et sénatrices à se présenter, en commençant par le vice-président.

**Le sénateur Tannas :** Scott Tannas, de l'Alberta.

**Le sénateur Patterson :** Dennis Patterson, du Nunavut.

**Le sénateur Doyle :** Norman Doyle, de Terre-Neuve-et-Labrador.

**La sénatrice McCallum :** Mary Jane McCallum, du Manitoba.

**Le sénateur Christmas :** Dan Christmas, de la Nouvelle-Écosse.

**Senator Lovelace Nicholas:** Sandra Lovelace Nicholas, New Brunswick.

**Senator Boyer:** Yvonne Boyer, Ontario.

**Senator McPhedran:** Marilou McPhedran, Manitoba.

**The Chair:** Thank you, senators.

Today, we study the government response to this committee's report on the subject matter of Bill C-45, the Cannabis Act, as it relates to Indigenous peoples.

We have with us today the Honourable Jane Philpott, P.C., M.P., Minister of Indigenous Services; and the Honourable Bill Blair M.P., Minister of Border Security and Organized Crime Reduction.

They are accompanied by senior government officials. We have with us, from Health Canada, Mr. Eric Costen, Director General, Cannabis Legalization and Regulation Secretariat; and from Indigenous Services Canada, Dr. Tom Wong, Chief Medical Officer of Public Health and Executive Director, First Nations and Inuit Health Branch.

I understand the ministers have opening remarks to be followed by questions from the senators. We will begin with Minister Blair.

**Hon. Bill Blair, P.C., M.P., Minister of Border Security and Organized Crime Reduction:** Thank you very much, Madam Chair.

If I may, I would also like to begin by acknowledging we are gathered on the traditional territory of the Algonquin people.

Honourable senators, it's a pleasure and an honour to have the opportunity to come before you, to thank you for your very thoughtful study of Bill C-45 and for the opportunity to discuss the government's response to your report. The government is deeply committed to a renewed nation-to-nation relationship with Indigenous peoples.

We are grateful for the chance to speak with you about our efforts to address the concerns and interests that have emerged from our engagement with Indigenous peoples. Our response identifies a broad range of government actions to address the issues presented in your report. Our response also echoes the commitments and sentiments expressed by the ministers of health and Indigenous services in the letter to the committee chair and deputy chair that was read aloud during debate of Bill C-45 in June of this year.

**La sénatrice Lovelace Nicholas :** Sandra Lovelace Nicholas, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice Boyer :** Yvonne Boyer, de l'Ontario.

**La sénatrice McPhedran :** Marilou McPhedran, du Manitoba.

**La présidente :** Merci, mesdames et messieurs les sénateurs.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour étudier la réponse du gouvernement au rapport de notre comité sur la teneur du projet de loi C-45, Loi sur le cannabis, dans la mesure où il concerne les peuples autochtones.

Nous accueillons Mme Jane Philpott, C.P., députée, ministre des Services aux Autochtones, ainsi que M. Bill Blair, député, ministre de la de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé.

Les ministres sont accompagnés de deux hauts fonctionnaires : M. Eric Costen, directeur général du Secrétariat de la légalisation et de la réglementation du cannabis, à Santé Canada, et le Dr Tom Wong, médecin en chef de la santé publique et directeur exécutif de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, au ministère des Services aux Autochtones. Je pense que les ministres ont chacun une allocution liminaire à prononcer.

Par la suite, les sénateurs leur poseront des questions. Nous cédon's d'abord la parole au ministre Blair.

**L'honorable Bill Blair, C.P., député, ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé :** Merci beaucoup, madame la présidente.

Si vous permettez, j'aimerais commencer, moi aussi, en soulignant que nous sommes rassemblés sur le territoire traditionnel du peuple algonquin.

Honorables sénateurs, c'est un plaisir et un honneur de pouvoir m'adresser à vous et vous remercier pour votre étude très sérieuse du projet de loi C-45 ainsi que pour l'occasion que vous nous offrez de discuter de la réponse du gouvernement à votre rapport. Le gouvernement est profondément attaché à son projet de renouveler la relation de nation à nation avec les peuples autochtones.

Nous vous sommes reconnaissants de nous donner la chance de vous parler de nos efforts visant à répondre aux préoccupations des peuples autochtones et à défendre leurs intérêts, dans le contexte de notre dialogue avec eux. Au fil de notre réponse, nous vous présentons un large éventail de mesures prises par le gouvernement pour résoudre les problèmes soulevés dans votre rapport. Cette réponse donne suite aux engagements et aux sentiments exprimés dans la lettre adressée au comité par la ministre de la Santé et la ministre des Services aux

We stand by the commitments outlined in the letter: To continue engaging with Indigenous organizations and communities on areas identified in the committee's report; and to report back to you, to both chambers, on the progress made on the actions and areas by June 2019.

In just two weeks, we will see a historic change in Canada's approach to cannabis, when the Cannabis Act will come into force. Our government's commitment to meaningful engagement with Indigenous peoples extends back to the very beginning of our work to legalize, strictly regulate and restrict access to cannabis. We mandated the task force to consult extensively, specifically with Indigenous peoples and governments, and provide advice to the government on the design of a new legislative and regulatory framework. The task force engaged with the Indigenous leaders, representative organizations, youth and elders across the country, and in their final report highlighted the need for close, ongoing dialogue and consultation.

Our government has heeded this advice and over the past 18 months, we have engaged intensively. Both ministers and senior officials have heard from national and regional organizations and from communities directly. In fact, to support our Indigenous engagement activities in the summer of 2017, Health Canada created a dedicated unit to support outreach in order to respond to Indigenous interests in cannabis legalization and regulation.

Over the past year, officials have participated in over 70 meetings with communities across the country, during which we benefited from hearing diverse perspectives and questions.

I'd like to give senators a sense of where we've been over the past few months alone. We attended, for example, in Bella Bella, a First Nation in B.C. on the Pacific coast where senior officials met with the chief and council members; in northern Alberta First Nations with members of Treaty 8; with regional Metis government member organizations; mental wellness and addiction workers from across Saskatchewan; with all chiefs and other representatives of the Assembly of Manitoba Chiefs; and throughout Ontario, in over 20 communities and regional organizations. In fact, earlier this week, the team was Eagle Lake First Nation, which is approximately 400 kilometres northwest of Thunder Bay, to meet with chiefs from the Treaty 3 area.

Autochtones. Cette lettre a été lue à voix haute au cours du débat sur le projet de loi C-45, en juin dernier.

Nous avons l'intention d'honorer les engagements énoncés dans la lettre : continuer de dialoguer avec les organisations et les populations autochtones dans les domaines qu'indique le rapport du comité; déposer dans les deux Chambres un compte rendu des progrès réalisés dans les mesures à prendre et dans les domaines indiqués d'ici juin 2019.

Dans deux semaines seulement, l'approche du Canada à l'égard du cannabis connaîtra un changement historique : la Loi sur le cannabis entrera en vigueur. L'engagement du gouvernement à dialoguer sincèrement avec les peuples autochtones remonte aux premières étapes de notre travail pour légaliser le cannabis, le réglementer strictement et y restreindre l'accès. Nous avons mandaté le groupe de travail pour qu'il consulte à grande échelle les peuples et les gouvernements autochtones et pour qu'il conseille le gouvernement sur la conception d'un nouveau cadre législatif et réglementaire. Le groupe de travail a dialogué avec les dirigeants autochtones, les organisations représentatives, les jeunes et les aînés dans l'ensemble du pays. Dans son rapport final, il souligne la nécessité d'un dialogue et d'une consultation directs et permanents.

Le gouvernement a tenu compte des avis fournis par le groupe de travail et, au cours des 18 derniers mois, nous avons intensifié le dialogue. Des ministres et des hauts fonctionnaires sont allés entendre le point de vue des organisations nationales et régionales, de même que celui des populations elles-mêmes. Pour favoriser le dialogue avec les Autochtones à l'été 2017, Santé Canada a créé un service qui se consacre exclusivement aux relations avec les Autochtones s'intéressant à la question de la légalisation et de la réglementation du cannabis.

Au cours de la dernière année, des représentants fédéraux ont participé à plus de 70 réunions avec des Autochtones un peu partout au pays. Nous avons pu ainsi bénéficier des divers points de vue qui ont été exprimés et des questions qui nous ont été posées.

J'aimerais donner aux sénateurs une idée de ce que nous avons fait au cours des derniers mois. Par exemple, nous sommes allés à Bella Bella, le village d'une nation autochtone de la Colombie-Britannique, sur la côte du Pacifique. Des hauts fonctionnaires ont rencontré là-bas le chef et les membres du conseil de bande. Nous sommes aussi allés rencontrer les groupes suivants : des Premières Nations membres du traité n° 8, des organisations membres du gouvernement régional métis, des travailleurs de la Saskatchewan spécialisés en santé mentale et en traitement des dépendances; des chefs et d'autres représentants de l'Assemblée des chefs du Manitoba; plus de 20 populations locales et organisations régionales un peu partout en Ontario. Cette semaine, l'équipe s'est même rendue sur le territoire de la nation d'Eagle Lake, qui se trouve environ 400 kilomètres au nord-

I have personally had the opportunity to spend some time in Nunavut in order to understand the interests of the Inuit. We have met with the National Inuit Youth Council, the National Inuit Committee on Health, Nunavut Tunngavik Incorporated and the Kitikmeot Inuit Association. Earlier this year, I had the opportunity to sit with representatives of Pauktuutit Inuit Women of Canada. I have also met had the opportunity to meet with Indigenous community council members in Akwesasne, Kahnawake and Thunder Bay areas, and participated in a dedicated session on the changing cannabis laws at the Assembly of First Nations special chiefs assembly.

My cabinet colleagues and I are committed to meeting directly with Indigenous leaders, community members and other leaders. In doing so, we have come to better understand their unique perspective, concerns and interests. We have also been able to share information and to help build awareness of the government's objectives and the federal legislation.

Close collaboration with national Indigenous organizations will remain a priority. Both Minister Philpott and I, along with the Minister of Health, recently wrote to the heads of these three organizations to invite them to continue the dialogue.

I would now like to provide you with a brief update in three areas your committee and Indigenous communities have identified as priorities. These are culturally appropriate public education and awareness, Indigenous authority and jurisdiction, and taxation and revenue generation. I will then ask Minister Philpott to touch on issues pertaining to economic development in her remarks, which has also been identified as an important priority.

With respect to public education and awareness, the committee called upon the government to collaborate with Indigenous governments and organizations to fund and develop culturally specific education about cannabis. The government has responded by providing funding and working with Indigenous governments, organizations and communities to support the development of effective and culturally relevant communications approaches.

In Budget 2018, the government invested \$62.5 million over five years through Health Canada's Substance Use and Addictions Program for Indigenous and other community-based organizations to conduct cannabis public education.

ouest de Thunder Bay, afin de rencontrer des chefs de la région du traité n° 3.

J'ai personnellement eu l'occasion de passer quelque temps au Nunavut afin de comprendre la perspective des Inuits. Nous avons rencontré le Conseil national des jeunes Inuits, le Comité inuit national sur la santé, la société Nunavut Tunngavik et la Kitikmeot Inuit Association. Cette année, nous avons également eu l'occasion de discuter avec des représentantes de Pauktuutit Inuit Women of Canada. J'ai aussi eu la chance de rencontrer des membres des conseils locaux d'Akwesasne, de Kahnawake et de Thunder Bay. De plus, j'ai participé à une séance spécialement consacrée aux changements législatifs concernant le cannabis lors de l'assemblée spéciale des chefs de l'Assemblée des Premières Nations.

Mes collègues du Cabinet et moi tenons à rencontrer directement les dirigeants autochtones, d'autres chefs de file ainsi que les populations autochtones locales elles-mêmes. Ce faisant, nous avons pu arriver à mieux comprendre leurs perspectives, leurs préoccupations et leurs intérêts particuliers. Nous avons pu échanger de l'information avec eux et les sensibiliser aux objectifs du gouvernement ainsi qu'à la législation fédérale.

Collaborer étroitement avec les organisations autochtones reste une priorité. La ministre Philpott, la ministre de la Santé et moi avons récemment écrit aux administrateurs principaux de nos ministères respectifs pour les inviter à poursuivre le dialogue.

Permettez-moi maintenant de vous faire un bref compte rendu de la situation dans trois domaines que votre comité et les collectivités autochtones considèrent comme prioritaires : une approche de sensibilisation publique adaptée aux réalités culturelles; les pouvoirs et la compétence des Autochtones; la génération de recettes et la taxation. Je vais laisser à la ministre Philpott le soin de vous parler dans un instant des questions rattachées au développement économique parce que c'est aussi un domaine considéré comme prioritaire.

En ce qui concerne la sensibilisation du public, le comité a demandé au gouvernement fédéral de collaborer avec les gouvernements et les organisations autochtones pour financer et préparer des campagnes d'information sur le cannabis adaptées aux réalités culturelles. Le gouvernement a répondu en fournissant de l'argent et en collaborant avec les gouvernements, les organisations et les collectivités autochtones afin de favoriser l'élaboration d'approches de communication efficaces et culturellement adaptées.

Dans le budget de 2018, le gouvernement a prévu 62,5 millions sur cinq ans, dans le cadre du Programme sur l'usage et les dépendances aux substances de Santé Canada, pour financer les campagnes de sensibilisation du public sur le cannabis qui seront menées par des organismes autochtones et d'autres organismes communautaires.

As an example, we were pleased to provide funding to the Nishnawbe Aski Nation to lead a public education campaign within their territory, which will make sure that remote communities are visited by an engagement team with up-to-date information and evidence. NAN will also convene a series of meetings for communities exploring cannabis retail and economic development opportunities. The project coordinators are now booking meetings and community visits to Kingfisher Lake and Mishkeegogamang between October and December 2018.

We have also developed a number of resources to help organizations and communities in developing their own public education materials. These resources have been translated into 12 languages, including Oji-Cree, Inuktituk, Plains Cree, Mi'kmaq, and Mohawk. We'll disseminate them to Indigenous organizations and communities across the country.

I have a number of examples of these documents that have been prepared that we will be pleased to share with committee members.

With respect to the issue of Indigenous authority and jurisdiction, since the release of this committee's report, we have heard increasing calls from First Nation governments and representative organizations for greater control over cannabis-related activities within their communities. The government's response in this report outlines the division of federal and provincial-territorial responsibility over production activities, distribution and the sale of cannabis under the act, highlighting specific steps taken by some provinces to include Indigenous populations in the design of their systems.

The government is committed to continuing to engage with Indigenous governments, organizations and leaders, and with provinces and territories, to support Indigenous communities in meeting their diverse objectives, including an appropriate way to accommodate jurisdictional issues.

Finally, with respect to taxation and revenue generation, we understand the committee's recommendation to provide direct excise tax revenues toward investments in Indigenous services and programs, and to work with First Nations to enable them to collect cannabis excise tax revenues. As outlined in our response, there are existing options under which Indigenous governments can generate tax revenues from activities related to the production and sale of cannabis products within their lands.

Par exemple, nous sommes heureux de pouvoir fournir de l'argent à la nation nishnawbe-aski pour qu'elle mène une campagne de sensibilisation du public sur son territoire, campagne au cours de laquelle une équipe aurait pour mission de se rendre dans les régions éloignées pour fournir aux populations locales de l'information et des données à jour. La nation nishnawbe-aski organisera aussi une série de réunions au cours desquelles la population locale pourra se pencher sur la vente au détail du cannabis et le potentiel de développement économique qui s'y rattache. Les coordonnateurs du projet sont en train de réserver les salles pour la tenue des réunions et de préparer des visites d'information à Kingfisher Lake et Mishkeegogamang, entre octobre et décembre 2018.

Nous avons en outre conçu de la documentation pour aider les organisations et les collectivités locales à élaborer leurs propres documents d'information. Cette documentation a été traduite en 12 langues, y compris l'oji-cri, l'inuktitut, le cri des plaines, le micmac et le mohawk. Nous allons la diffuser parmi les organisations et les collectivités autochtones du pays.

J'ai apporté quelques échantillons de cette documentation que je serai heureux de remettre aux membres du comité.

En ce qui concerne les pouvoirs et la compétence des Autochtones, nous avons entendu, depuis la publication du rapport de votre comité, des gouvernements et des organisations autochtones réclamer un plus grand contrôle des activités liées au cannabis sur leur territoire. La réponse du gouvernement à ce rapport résume le partage des responsabilités entre les autorités fédérales, provinciales et territoriales en ce qui a trait aux activités de production de cannabis, à sa distribution et à sa vente conformément à la loi. Elle souligne les mesures prises par certaines provinces pour que les populations autochtones participent à la conception de leurs systèmes.

Le gouvernement est résolu à poursuivre le dialogue avec les gouvernements, les organisations et les chefs de file autochtones ainsi qu'avec les provinces et les territoires, de manière à aider les populations autochtones à atteindre leurs divers objectifs, y compris trouver des solutions appropriées aux problèmes de champ de compétence.

Enfin, pour ce qui est de la génération de recettes et de la taxation, nous comprenons la recommandation du comité consistant à utiliser les recettes de la taxe d'accise pour financer les services et les programmes destinés aux Autochtones et consistant aussi à collaborer avec les Premières Nations de manière à leur permettre de tirer des revenus de la taxe d'accise. Comme nous l'avons indiqué dans notre réponse, il existe déjà des moyens que les gouvernements autochtones peuvent employer afin de percevoir de tels revenus sur la production et la vente de cannabis issu de leur territoire.

We want to emphasize our commitment to engage Indigenous peoples, as well as with provinces and territories, in light of this recommendation.

As outlined in the letter from my colleagues to the committee in June, this government is dedicated to advancing a new fiscal relationship with Indigenous communities, based on the need for sustainable, sufficient, predictable and long-term funding arrangements.

Madam Chair, in conclusion, the government has been clear that no relationship is more important to Canada than the one with Indigenous peoples. I firmly believe the Cannabis Act represents the best approach to legalizing and regulating cannabis use within all of our communities. I look forward to exploring ways in which we can further support Indigenous communities in advancing their diverse priorities in the context of cannabis legalization and strict regulation.

I would also be pleased to return to the committee to ensure senators are updated on areas of interest regarding the implementation of the new cannabis framework.

I would like to take the opportunity to thank you once again for your time. I will now respectfully turn to my colleague, the Minister of Indigenous Services, to speak to you about issues, including supports for Indigenous services and economic development opportunities.

**Hon. Jane Philpott, P.C., M.P., Minister of Indigenous Services:** Thank you, Madam Chair and honourable senators, for inviting me to appear before your committee along with my colleague Minister Blair. Like him, I want to acknowledge we are gathered here on the traditional territory of the Algonquin people.

[*Translation*]

I will take this opportunity to thank the committee members for all their work on the study of Bill C-45. I also thank the many witnesses for their expertise, time and interest.

[*English*]

Minister Blair has already provided an overview of the government's response to the committee's report. As he indicated, I would like to address two issues raised by the committee that pertain to Indigenous Services Canada. Those are, number one, the ability of Indigenous communities to participate in the cannabis market, and number two, the provision of service in Indigenous communities for mental

Nous voulons insister sur notre engagement à dialoguer avec les peuples autochtones ainsi qu'avec les provinces et les territoires, sur la mise en œuvre de cette recommandation.

Comme l'indique la lettre envoyée par mes collègues au comité, en juin, le gouvernement a la ferme intention d'établir, avec les collectivités autochtones, de nouvelles relations fiscales visant à les doter de sources de financement viables, suffisantes, prévisibles et à long terme.

Madame la présidente, pour terminer, je dirais que le gouvernement a indiqué clairement qu'aucune relation n'est plus importante pour le Canada que celle qu'il entretient avec les peuples autochtones. Je crois fermement que la Loi sur le cannabis constitue la meilleure approche pour légaliser et réglementer la consommation de cannabis partout au pays. Je serai heureux d'examiner les moyens que nous pouvons prendre pour aider davantage les collectivités autochtones à mettre en avant leurs diverses priorités dans le contexte de la légalisation et de la réglementation stricte du cannabis.

Je suis tout à fait disposé à revenir voir le comité pour m'assurer que les sénateurs sont bien informés de la mise en œuvre du nouveau cadre sur le cannabis, dans les domaines qui les intéressent. Je voudrais saisir l'occasion pour vous remercier encore une fois du temps que vous nous consacrez.

Je voudrais maintenant céder respectueusement la parole à ma collègue, la ministre des Services aux Autochtones, qui vous parlera de certaines questions, notamment de l'aide prévue dans le domaine des services aux Autochtones et des possibilités de développement économique.

**L'honorable Jane Philpott, C.P., députée, ministre des Services aux Autochtones :** Merci, madame la présidente, mesdames les sénatrices et messieurs les sénateurs, de m'avoir invitée à témoigner devant votre comité en compagnie de mon collègue, le ministre Blair. Comme lui, je tiens à souligner que la présente réunion a lieu sur le territoire traditionnel du peuple algonquin.

[*Français*]

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les membres du comité des efforts qu'ils ont déployés dans le cadre de l'étude du projet de loi C-45, et remercier les nombreux témoins pour leur expertise, leur temps et leur intérêt.

[*Traduction*]

Le ministre Blair vous a déjà fourni un aperçu de la réponse du gouvernement au rapport du comité. Comme il l'a indiqué, je voudrais aborder deux questions soulevées par le comité qui concernent le ministère des Services aux Autochtones. Il s'agit, premièrement, de la capacité des collectivités autochtones de participer au marché du cannabis et, deuxièmement, de la prestation de services de santé mentale et de services de



wellness and for the prevention and treatment of problematic substance use.

With regards to the economic development opportunities, this government has taken specific action to ensure Indigenous peoples have access to economic opportunities in the legal cannabis industry.

[*Translation*]

Many Indigenous communities view the emerging cannabis market as an important opportunity for economic development. We will continue to explore ways to promote Indigenous participation in the cannabis industry for those wishing to get involved.

[*English*]

Continued engagement will be important in the coming months to ensure we're doing all we can in this area. We have already taken action to modernize various Indigenous economic development programs and services. For example, in response to calls by Indigenous organizations and communities for greater support to participate in the cannabis market, my colleague Minister Ginette Petitpas Taylor announced the establishment of a navigator service in 2017. This navigator service is designed to help guide self-identified Indigenous applicants through each step of the licencing procedure. At Health Canada, a licencing professional is fully dedicated to guiding and assisting them in successfully meeting the regulatory requirements and obtaining a licence.

There is room within the new framework for Indigenous partners to participate in the federally regulated industry.

[*Translation*]

I should point out that several Indigenous-affiliated organizations already participate in Canada's cannabis-for-medical-purposes industry.

[*English*]

To date, there are now seven federally licensed Indigenous producers of cannabis and another 19 applicants that are known to be affiliated with Indigenous groups. As well, there have been close to 90 inquiries from prospective or interested applicants. Just last week, you may have noted that Health Canada issued a licence under the Access to Cannabis for Medical Purposes Regulations to Seven Leaf, the first licensed producer located within a First Nations community.

prévention et de traitement des problèmes de consommation de drogue aux populations autochtones.

S'agissant des possibilités de développement économique, le gouvernement a pris des mesures destinées à garantir aux peuples autochtones l'accès aux retombées économiques de l'industrie légale du cannabis.

[*Français*]

Le marché émergent du cannabis est perçu par de nombreuses communautés autochtones comme une occasion importante de développement économique. Nous continuerons d'explorer les façons de favoriser la participation des Autochtones à l'industrie du cannabis, pour ceux qui souhaitent s'y engager.

[*Traduction*]

Au cours des prochaines semaines, il sera important de poursuivre nos efforts et de faire tout notre possible dans ce domaine. Nous avons déjà commencé à moderniser les programmes et les services de développement économique destinés aux Autochtones. Par exemple, en réponse aux demandes des organisations et des collectivités autochtones, qui souhaitent avoir plus d'aide pour participer au marché du cannabis, ma collègue, la ministre Ginette Petitpas Taylor, a annoncé en 2017 l'établissement d'un service de navigateur conçu pour guider les demandeurs qui se déclarent autochtones à traverser les étapes menant à l'obtention d'un permis. À Santé Canada, un professionnel spécialisé dans l'obtention des permis aide à temps plein les demandeurs autochtones pour qu'ils puissent remplir les conditions imposées dans la réglementation et obtenir un permis.

Il reste de la place dans le nouveau cadre pour que des partenaires autochtones participent à l'industrie sous réglementation fédérale.

[*Français*]

Je dois souligner que plusieurs organisations affiliées aux Autochtones participent déjà à l'industrie canadienne du cannabis produit à des fins médicales.

[*Traduction*]

Il y a, à ce jour, 7 producteurs autochtones de cannabis détenant une licence fédérale et 19 autres demandeurs affiliés à des groupes autochtones. Il y a eu, par ailleurs, près de 90 demandes de personnes intéressées ou potentiellement intéressées. Vous avez peut-être remarqué que, pas plus tard que la semaine dernière, Santé Canada a délivré, en vertu du Règlement sur l'accès du cannabis à des fins médicales, une licence à Seven Leaf, qui devient de ce fait le premier producteur détenant une licence au sein d'une communauté des Premières Nations.

On the issue of mental wellness and problematic substance use, our government understands there is concern about whether the implementation of the Cannabis Act will create unmet need in Indigenous communities for mental wellness supports, and supports for the prevention and treatment of problematic substance use. Our government will continue to work closely with Indigenous communities and leaders to address those needs, specifically in the area of front-line services for mental wellness, as well as the prevention and treatment of problematic substance use. We will continue to work closely with Indigenous communities to make sure additional resources are in place if needed.

[*Translation*]

I want to assure you that this is not an empty promise. For example, Budget 2018 commits \$200 million over five years to enhance the delivery of culturally appropriate substance use prevention and treatment services in communities with the highest need.

[*English*]

This is in addition to what is now more than \$350 million provided annually by Indigenous Services Canada to fund a variety of community-based mental wellness services and addiction treatment for Indigenous peoples across Canada to reduce risk factors, promote protective factors and improve health outcomes. One example, we now have 63 mental wellness teams serving 344 communities. That is up from 11 teams in place when we formed government.

I want to touch briefly on one other issue related to the Indigenous portfolio. Minister Blair has already touched on this, the issue of jurisdictional authority.

My cabinet colleagues the Minister of Finance and the Minister of Crown-Indigenous Relations are working much more closely on these aspects of the Cannabis Act. I know there have been increasing calls from various First Nations governments and representative organizations for greater control over cannabis-related activity in their communities. I know that Indigenous communities, organizations and businesses have spoken up about jurisdictional concerns, specifically the exercise of First Nation bylaw-making powers in relation to the legalization and regulation of cannabis.

Our government recognizes and respects the jurisdiction of Indigenous governments. We will continue to work with First Nations, Inuit and Metis communities to address and accommodate jurisdictional issues in an appropriate way moving forward. We commit to seeking the advice of this committee to assist us in this regard.

Quant à la question de la santé mentale et de la toxicomanie, le gouvernement est conscient que la mise en œuvre de la Loi sur le cannabis engendrera peut-être dans certaines communautés autochtones des besoins non comblés dans le domaine de la santé mentale et de la prévention et du traitement de la toxicomanie. Le gouvernement continuera de travailler en étroite collaboration avec les communautés autochtones et leurs dirigeants afin de satisfaire ces besoins, en particulier en ce qui concerne les services de première ligne en santé mentale et la prévention et le traitement de la toxicomanie. Nous continuerons à collaborer étroitement avec les communautés autochtones afin qu'il y ait des ressources additionnelles, au besoin.

[*Français*]

Je tiens à vous assurer que ce n'est pas une promesse en l'air. Par exemple, le budget de 2018 prévoit 200 millions de dollars sur cinq ans pour améliorer la prestation de services culturellement adaptés de prévention et de traitement de la toxicomanie dans les collectivités qui en ont le plus besoin.

[*Traduction*]

Ces sommes s'ajoutent aux plus de 350 millions de dollars alloués annuellement par Services aux Autochtones Canada pour financer tout un ensemble de services communautaires axés sur la santé mentale et le traitement de la toxicomanie et destinés aux populations autochtones partout au Canada afin de réduire les facteurs de risque, de favoriser les facteurs de protection et d'améliorer les résultats obtenus en matière de santé. Par exemple, 344 communautés ont maintenant à leur service 63 équipes spécialisées en santé mentale, alors qu'il n'y en avait que 11 quand nous avons accédé au pouvoir.

J'aimerais parler brièvement d'un autre problème en lien avec le portefeuille des affaires autochtones. Le ministre Blair en a déjà parlé : il s'agit de la question de l'autorité compétente.

Mes collègues du Cabinet — le ministre des Finances et le ministre des Relations Couronne-Autochtones — travaillent de beaucoup plus près que moi sur ces aspects de la Loi sur le cannabis. Des gouvernements des Premières Nations et des organisations les représentant demandent de plus en plus un meilleur contrôle des activités relatives au cannabis dans leurs communautés. Les communautés, les organisations et les entreprises autochtones ont, je le sais, exprimé leurs doutes quant à l'autorité compétente, en particulier en ce qui concerne les pouvoirs de réglementation des Premières Nations en ce qui concerne la législation et la réglementation du cannabis.

Le gouvernement reconnaît et respecte les compétences des gouvernements autochtones. Nous continuerons à travailler avec les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits pour traiter et régler les questions de compétences de manière adéquate à l'avenir. Nous nous engageons à demander l'avis de ce comité à ce sujet.

To conclude, our government will continue to work closely with Indigenous communities, leaders and organizations to help Indigenous peoples meet their objectives and address concerns related to the legalization and strict regulation of cannabis for non-medical purposes. This includes working in partnership to address concerns raised in the context of the Cannabis Act that relate to broader long-standing health, economic and social issues.

[*Translation*]

Thank you for your hard work. I look forward to answering your questions.

Thank you very much. *Chi-miigwech. Nakurmiik. Marsee.*

[*English*]

**The Chair:** Thank you, Minister Philpott.

The floor is now open for questions from senators, starting with our deputy chair, Senator Tannas.

**Senator Tannas:** Ministers, welcome, and thank you for being here.

I want to ask Minister Blair specifically about the excise tax issue. We spent some time exploring that issue with Indigenous leaders who are experts in this field. There was a strong feeling that there was an opportunity there that would put the tax together with potentially the economic development incentives — it would have given Indigenous communities a lot of flexibility in terms of attracting production to their communities.

The answer in June sounds to me like it's a little bit more certain now. There is no contemplation by the government of sharing excise tax for any production, or providing the excise tax for any production done on Indigenous lands. We now hear the first one has had its licence, so there will be an actual live example.

I think I saw in the response — and I'm paraphrasing — “maybe later, but really part of the whole comprehensive new fiscal relationship that we all hope will happen someday.”

Is that fair, number one? Number two, in the intervening time, the last few months — and I know it's only been a few months — has there been any engagement on the comprehensive fiscal relationship, the new fiscal relationship? Has there specifically been any engagement with the First Nations Tax Commission and the people who we listen to and admire so greatly?

Je conclurai en disant que le gouvernement continuera de travailler en étroite collaboration avec les communautés, les dirigeants et les organisations autochtones afin d'aider les peuples autochtones à atteindre leurs objectifs et de répondre à leurs préoccupations quant à la légalisation et à la stricte réglementation de l'usage du cannabis à des fins non médicales. Cela signifie notamment travailler en partenariat pour réagir aux préoccupations exprimées dans le contexte de la Loi sur le cannabis en lien avec des problèmes plus généraux en matière de santé, économiques et sociaux qui existent de longue date.

[*Français*]

Je vous remercie de votre travail acharné. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Merci beaucoup. *Chi-miigwech. Nakurmiik. Marsee.*

[*Traduction*]

**La présidente :** Merci, madame la ministre Philpott.

Le temps est venu pour les sénateurs de poser des questions. Nous allons commencer avec notre vice-président, le sénateur Tannas.

**Le sénateur Tannas :** Soyez les bienvenus, madame et monsieur les ministres, et merci d'être venus.

J'aimerais soulever la question de la taxe d'accise auprès du ministre Blair. Avec des dirigeants autochtones spécialistes de la question, nous avons réfléchi un certain temps à la question. Beaucoup de gens croyaient que c'était l'occasion d'associer la taxe aux incitatifs de développement économique. Cela aurait donné aux communautés autochtones une plus grande marge de manœuvre pour essayer d'attirer la production chez elles.

Cela semble un peu plus certain maintenant, d'après ce qu'on nous a dit en juin. Le gouvernement n'a pas l'intention de partager les revenus engendrés par la taxe d'accise d'une manière générale ni de donner le droit aux Premières Nations de la percevoir sur leur territoire. Nous savons maintenant qu'une première licence a été délivrée, alors il y aura un exemple concret.

Le message que j'ai cru recevoir en juin — je paraphrase —, c'est : « Peut-être plus tard, mais dans le cadre de la nouvelle relation financière globale qui sera en place un jour, nous l'espérons tous. »

Question numéro 1 : est-ce juste? Question numéro 2 : entre-temps, au cours des derniers mois — je sais que cela ne fait que quelques mois —, y a-t-il eu des consultations à propos de la relation financière globale, la nouvelle relation financière? En particulier, la Commission de la fiscalité des premières nations et les gens que nous écoutons et admirons tellement ont-ils été consultés?

**Mr. Blair:** Thank you for your question, senator. I would begin my response by saying that is primarily the purview of our colleague the Minister of Finance. It is he and his officials that have been undertaking this engagement. The establishment of the new fiscal arrangement, of which the Prime Minister has spoken and which I spoke to this committee about in the late spring, that work is now under way. I have been advised that there had been discussions with some of the national organizations. I would also agree it's somewhat preliminary and there's complexity to this.

The discussion, as I understand it — subject to perhaps greater clarification from the Minister of Finance — is those discussions are forming part of a broader discussion, as you indicated in your question, around a new fiscal relationship. The issue of excise sales and other revenues generated are included, quite appropriately, within that broader discussion. It's a complex issue because there are also provinces and territories involved in that discussion, which, as I'm sure you would appreciate, brings another layer of complexity. I apologize; I'm being somewhat cautious in this. I'm aware of the commitment of the finance minister engaged in that, and that his people are working through it diligently with appropriate organizations.

**Senator Tannas:** Thank you.

**Dr. Philpott:** If may, senator, clarify the last portion of your question to assure you that, yes, in fact, the First Nations Tax Commission — and I share your views that it's an extraordinarily successful and strong organization — is working closely with the Minister of Finance on this particular matter.

**Senator Tannas:** Would you endorse the request of our committee that at some point in the not-too-distant future — just to keep things moving along and to check in on the undertaking — we have the Minister of Finance visit us at committee at some point in the next few months?

**Mr. Blair:** What I can certainly say in response is I found my appearance here in June, and the recommendations that came from this committee, to be extremely helpful and informative. They did form the basis of, I think, important guidance to the government on how we would go forward. I can only echo that it was a very good experience, from my perspective, in the work that I had to do. I believe the finance minister would benefit from your advice and counsel.

**Senator Tannas:** Thank you.

**The Chair:** Are there any other comments?

**Senator Boyer:** Thank you very much for the presentations.

**M. Blair :** Merci pour votre question, monsieur le sénateur. Je commencerai en disant que c'est du ressort de notre collègue, le ministre des Finances. Ce sont ses fonctionnaires et lui qui ont entrepris cette consultation. Ce nouvel arrangement financier, dont le premier ministre a parlé et dont j'ai parlé à ce comité à la fin du printemps, est en train d'être mis en place. J'ai appris qu'il y avait eu des discussions avec certaines des organisations nationales. Je reconnais aussi que c'est seulement le début et que c'est complexe.

Selon ce que je crois comprendre — le ministre des Finances pourra peut-être clarifier la situation —, ces discussions entrent dans le cadre d'une discussion plus large sur une nouvelle relation financière, comme vous l'avez dit dans votre question. La question de la taxe d'accise et des autres revenus générés font partie intégrante, de manière tout à fait appropriée, de cette discussion plus large. C'est un problème compliqué parce des provinces et des territoires participent également à cette discussion, ce qui ajoute un degré de complexité supplémentaire. Vous en êtes conscient, j'en suis certain. Excusez-moi, je fais preuve de prudence à ce sujet. Je sais que le ministre des Finances s'est engagé à fond là-dedans, et que ses gens travaillent là-dessus d'arrache-pied avec les organisations concernées.

**Le sénateur Tannas :** Merci.

**Dre Philpott :** Si je puis me permettre, monsieur le sénateur, je vais répondre plus précisément à la dernière partie de votre question. Je vous confirme, en effet, que la Commission de la fiscalité des premières nations — je conviens qu'il s'agit d'une organisation incroyablement florissante et puissante — travaille en étroite collaboration avec le ministre des Finances sur ce dossier particulier.

**Le sénateur Tannas :** Accepteriez-vous la demande de notre comité, à savoir que, dans un avenir pas trop lointain, dans les mois à venir, le ministre des Finances compareisse devant notre comité, simplement pour vérifier comment les choses vont et que le processus se poursuit?

**M. Blair :** Ce qui est certain, c'est que j'ai trouvé ma comparution ici, en juin, et les recommandations du comité qui ont suivi très utiles et instructives. Elles ont guidé le gouvernement sur la manière d'aller de l'avant. Je peux seulement répéter que cela a été une excellente expérience, selon moi, du point de vue du travail que j'avais à accomplir. Je suis convaincu que le ministre des Finances tirerait profit de vos conseils.

**Le sénateur Tannas :** Merci.

**La présidente :** Y a-t-il d'autres commentaires?

**La sénatrice Boyer :** Merci beaucoup de ces présentations.

I have a question in relation to Metis engagement. You said, Minister Blair, in 2017 you participated in 70 meetings across the country, including the Metis organizations across Saskatchewan.

I've spent the last few months during the summer visiting with Metis organizations and communities all across Ontario. None of them said they were engaged in this issue at all.

Minister Philpott, you said the engagement would be ongoing. Could you please explain your engagement with the Metis in 2017, and what you plan to do to engage as many Metis community organizations and peoples all across the country?

**Mr. Blair:** If I may begin. I have in front of me a list of those 70 engagements and who was spoken to. With great respect, rather than go through it, I can tell you our task force was established in 2016 and travelled across the country, with a clear mandate to engage with Indigenous and Metis communities. In October of that year they did meet at an Indigenous round table that included the Metis National Council. I have a number of others, which I'm happy to share with you.

I think it's only fair to acknowledge — notwithstanding we've had 70 engagements, some of which our task force participated in and some of which I participated in — that it's been a very comprehensive engagement with senior officials. I might, if I may, invite my colleague Mr. Costen to talk about those senior official engagements.

I'd also acknowledge the work is not yet done. There's still a great deal more work that needs to be done. Other opportunities will be pursued to ensure that important perspective is part of the ongoing dialogue on this issue.

**Senator Boyer:** With Metis, I know what you're talking about. Thank you.

**Mr. Costen:** I can add a few details. We've been mindful of the need to engage directly with Metis, as Minister Blair has indicated. Perhaps not surprisingly, we have started with our relationship with the Metis National Council. I've had a number of meetings with them and their representatives. We've met and had occasion to brief the governing members. We've had a number of regional meetings with some of the regional Metis groups. The most recent was with the Métis Nation of Ontario about a month ago.

Specific to questions of public education and the need for culturally appropriate public education materials for Metis, I would say that is the most live dimension of the conversation we're having with Metis right now, specifically in the context of the grants and contribution program that was made reference to

J'ai une question au sujet de l'engagement des Métis. Vous avez affirmé, monsieur le ministre, que, en 2017, vous avez participé à 70 rencontres partout au pays, y compris avec des organismes métis en Saskatchewan.

J'ai passé les derniers mois, pendant l'été, à visiter des organismes et des communautés métis partout en Ontario. Aucun ne m'a dit avoir été approché au sujet de cette question.

Madame la ministre, vous avez dit que l'engagement serait continu. Pourriez-vous expliquer votre engagement auprès des Métis en 2017, et ce que vous comptez faire pour impliquer autant d'organismes communautaires et de peuples métis possibles partout au pays?

**M. Blair :** Si vous me le permettez, j'ai devant moi la liste des 70 engagements et des groupes avec qui nous avons interagi. En tout respect, plutôt que de décliner la liste, je vous dirai que le groupe de travail a été formé en 2016 et qu'il a parcouru le pays avec le mandat express d'engager la conversation avec les communautés autochtones et métisses. En octobre 2016, il a participé à une table ronde autochtone à laquelle participait le Ralliement national des Métis. Il y a eu différentes autres rencontres et je pourrai vous indiquer lesquelles avec plaisir.

Je crois qu'il est tout à fait honnête de dire que, outre les 70 rencontres auxquelles le groupe de travail et moi avons participé en partie, il y a eu des discussions approfondies avec les hauts fonctionnaires. J'inviterais mon collègue, M. Costen, à en dire plus au sujet de ces discussions.

J'ajouterais que le travail n'est pas terminé. Il reste beaucoup à faire. Nous saisisons d'autres occasions pour veiller à ce que cet important point de vue fasse partie du dialogue sur cette question.

**La sénatrice Boyer :** Avec les Métis, je sais de quoi vous parlez. Merci.

**M. Costen :** Je peux donner quelques précisions. Nous avons tenu compte de la nécessité de dialoguer directement avec les Métis, comme l'a mentionné M. Blair. Il n'est peut-être pas étonnant que nous ayons commencé par entrer en communication avec le Ralliement national des Métis. J'ai participé à plusieurs rencontres avec les représentants de l'organisme. Nous avons eu l'occasion de transmettre des renseignements aux dirigeants. Il y a eu différentes rencontres avec certains des groupes métis régionaux. La plus récente s'est faite avec la nation métisse de l'Ontario, il y a environ un mois.

En ce qui concerne les questions de la sensibilisation et de la nécessité de documents adaptés à la culture métisse, je dirais que c'est l'élément dont nous discutons le plus avec les Métis présentement, surtout en ce qui a trait au programme de subventions et de contributions dont il a été question en

in the opening remarks and working to develop proposals to enable the development of Metis-specific public education tools.

We've certainly made some inroads. We see some progress. There's lots of work left to be done.

**Senator Patterson:** Thank you both for being here. Minister Philpott, you described two sources of funding available to support culturally appropriate substance abuse prevention and treatment services with the highest need. You won't be surprised to hear me asking this, coming from Nunavut, which has no treatment centre in the territory, as you know. I also know the committee recently heard similar concerns in the Northwest Territories on their recent visit there.

I had an opportunity to hear about a project to expand a long-standing but limited program in Kuujjuaq, Nunavik. You may also be aware of that. We're grateful there is a fund that has been established, as you mentioned. How is it going? I guess I'm wondering — I know this is for the whole country — do you have a system in place to deal with applications and maybe prioritize areas that are currently underserved?

**Dr. Philpott:** Thank you, senator, for your question and for your important ongoing advocacy in this area. I look forward to continuing to work with you on it.

There's no question there are huge gaps that remain in terms of access to mental wellness services as well as services to prevent and treat problematic substance use. I think we have made significant progress, as you have pointed out, but there's more to be done. You've commented on some of the things I already mentioned. I'd be happy to provide a list of further programs. Some of them are smaller programs that we don't necessarily highlight all the time. I can share some examples.

For instance, in Cambridge Bay there's a wellness centre that receives \$650,000 for a mental health crisis team that's doing on-the-land training. In the Northwest Territories, the Inuvialuit Regional Corporation received \$500,000 for a mental wellness team. They are also running a program for victims of violence, an on-the-land program that received \$82,000.

We have a number of smaller programs in a number of communities. We are very much trying to support the kinds of things that you and I have talked about before in terms of supporting grassroots community initiatives. We often find these are the most successful if they're designed by people who really understand the needs.

I think we're looking at the range of supporting those small communities right up to the big-picture investments you and I have discussed before. I know really good work has been done

ouverture et à l'élaboration de propositions en vue de la production d'outils de sensibilisation s'adressant aux Métis.

Nous avons certainement entamé le processus; nous avons fait des progrès. Il reste encore beaucoup de travail à faire.

**Le sénateur Patterson :** Merci à vous deux d'être venus aujourd'hui. Madame la ministre, vous avez décrit deux sources de financement dont l'objet est d'appuyer les services de prévention et de traitement de la toxicomanie culturellement adaptés qui en ont le plus besoin. Vous n'êtes sûrement pas étonnée que j'en parle, puisque je viens du Nunavut et que, vous le savez, il n'y a dans le territoire aucun centre de traitement. Je sais que, lors de sa récente visite dans les Territoires du Nord-Ouest, le comité a entendu les mêmes préoccupations.

J'ai eu l'occasion d'entendre parler d'un projet d'expansion d'un programme limité qui existe depuis longtemps à Kuujjuaq, au Nunavik. Vous en avez peut-être aussi entendu parler. Nous sommes heureux qu'un fonds ait été mis sur pied, comme vous l'avez mentionné. Comment cela fonctionne-t-il? Je me demande — je sais que c'est pour tout le pays —, y a-t-il un système pour le traitement des demandes et la priorisation des régions où il y a présentement un manque de services?

**Dre Philpott :** Merci, sénateur, de cette question et des efforts que vous déployez dans ce domaine. Je suis impatiente de pouvoir de nouveau collaborer avec vous à ce sujet.

Il est évident qu'il y a des écarts importants en matière d'accès aux services de santé mentale et aux services de prévention et de traitement de la toxicomanie. Je crois que nous avons fait d'immenses progrès, comme vous l'avez souligné, mais qu'il reste beaucoup à faire. Vous avez mentionné certains des éléments dont j'ai déjà parlé. Je serai heureuse de donner une liste de programmes. Il y a, parmi eux, certains programmes à petite échelle dont nous parlons moins souvent. Je peux donner quelques exemples.

Par exemple, à Cambridge Bay, il y a un centre de mieux-être qui reçoit 650 000 \$ pour financer une équipe pour les situations de crise en santé mentale qui donne de la formation sur le terrain. Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'Inuvialuit Regional Corporation a reçu 500 000 \$ pour une équipe en santé mentale. La corporation a également un programme pour les victimes de violence, un programme sur le terrain qui a reçu 82 000 \$.

Il y a plusieurs programmes plus petits dans différentes communautés. Nous tentons vraiment de soutenir les choses dont nous avons parlé précédemment — soutenir les initiatives communautaires locales. Nous constatons que, souvent, ce sont ces initiatives qui ont le plus de succès lorsqu'elles sont conçues par des gens qui comprennent très bien les besoins.

Je crois que le soutien que nous offrons va de ces petites communautés jusqu'aux investissements à grande échelle dont nous avons parlé précédemment. Je sais que de l'excellent travail

on preparing for the possibility of a wellness centre in Iqaluit, a Nunavut wellness centre I'm very supportive of. I look forward to talking to you about that going forward.

For Kuujjuaq, they are looking to expand a very successful addictions treatment program with an expansion of their facilities. We look forward to making an announcement soon about a federal investment to support the expansion of the services in Kuujjuaq. I think there is a range of both large and small projects going on. There's no question the building of facilities is expensive and complex in these areas, and we acknowledge that. We are both wanting to support those expanded physical facilities and wanting to make sure at the same time that we really help communities develop some of the very appropriate options, such as the on-the-land programs that exist. As I say, you have my support to continue to work to make sure that more is done. I know Dr. Wong is very seized with this work as well through the First Nations and Inuit Health Branch.

**Senator Patterson:** That's good to hear. Thank you for that. If I may turn to another subject that's a little broader than the North — the issue you addressed, Minister Blair, about Indigenous authority and jurisdiction. We're two weeks away today, I think, from legalization. You said communities are wanting to take control in the spirit of self-government and that your government is making a priority on the nation-to-nation relationship that the Prime Minister has spoken about, but all you said was that the government is committed to continuing to engage with Indigenous governments, organizations and leaders to support Indigenous communities. Legalization is looming.

What can communities do now to take control and perhaps prevent retail outlets from opening, if that's their desire? Can you give us a little bit more detail about progress in this important area the committee heard about in its travels and consultations?

**Mr. Blair:** Yes. We've been engaged with a number of First Nations communities who've talked about their ability to pass bylaws. I will tell you that a year ago, when we first went to those communities, primarily the discussion was how we could prevent it being sold in our communities, dry communities. That conversation has evolved quite significantly, in my experience. People are now talking about how they can more effectively regulate and control the distribution within their communities and exercise their jurisdiction by the passing of appropriate bylaws that control not only distribution but also the consumption of cannabis, better protection for their kids. We're working with them to support those initiatives.

a été accompli en vue de la possibilité qu'un centre de mieux-être soit établi à Iqaluit, un centre de mieux-être au Nunavut que j'appuie fermement. Je suis impatiente de vous en parler à l'avenir.

Pour ce qui est de Kuujjuaq, ils prévoient étendre un programme de traitement qui a déjà fait ses preuves en agrandissant leurs installations. Nous prévoyons bientôt faire une annonce concernant un investissement du fédéral pour soutenir l'expansion des services à Kuujjuaq. Je pense que des projets de toutes les tailles sont en cours. Il va sans dire que la construction d'installations dans ces régions est coûteuse et complexe, nous en sommes conscients. Nous voulons à la fois soutenir l'agrandissement des installations et aider les communautés à déployer certaines des solutions les mieux adaptées, comme les programmes sur le terrain qui existent déjà. Comme je l'ai dit, vous avez tout mon appui pour continuer à veiller à ce qu'on en fasse plus. Je sais que M. Wong est très impliqué dans ces efforts par l'entremise de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits.

**Le sénateur Patterson :** Je suis heureux de l'entendre. Merci. Je voudrais maintenant aborder une question plus large que le Nord — la question dont vous avez parlé, monsieur le ministre, au sujet de l'autorité et de la compétence des Autochtones. Si je ne m'abuse, nous sommes aujourd'hui à deux semaines de la légalisation. Vous avez affirmé que les communautés, dans l'esprit de l'autonomie gouvernementale et de la priorité énoncée par le premier ministre — collaborer de nation à nation —, veulent avoir le contrôle, mais tout ce que vous avez dit, c'est que le gouvernement est prêt à continuer sa discussion avec les gouvernements, les organismes et les leaders autochtones en vue de soutenir les communautés autochtones. La légalisation est déjà à nos portes.

Que peuvent faire les communautés dès maintenant pour être en contrôle et possiblement empêcher que des points de vente au détail soient ouverts, si c'est leur souhait? Pouvez-vous donner des précisions quant aux progrès réalisés sur cette question importante dont le comité a entendu parler lors de ses déplacements et des consultations qu'il a tenues?

**M. Blair :** Oui. Nous avons eu des conversations avec différentes communautés des Premières Nations qui ont mentionné la possibilité d'adopter leurs propres règlements. Je vous dirais que, lorsque nous nous sommes rendus pour la première fois dans ces communautés, il y a un an, les discussions portaient principalement sur la façon d'empêcher que ces produits soient vendus dans la communauté, qu'il y ait des communautés sans cannabis. La discussion a grandement évolué, selon mon expérience. Il est maintenant question de trouver des façons de réglementer et de contrôler plus efficacement la distribution dans les communautés et de permettre aux communautés d'exercer leur compétence et d'adopter des règlements adéquats pour contrôler la distribution, mais aussi la consommation de cannabis, afin de mieux protéger les enfants.

The federal law remains in effect. We see there's a great deal of opportunity for both local jurisdiction to be exercised and the federal law to still apply where they're compatible. In most cases they are. Jurisdiction is currently also being exercised by provinces and territories. They have responsibility to determine proper regulatory frameworks for distribution. Municipalities and others are regulating issues around consumption. We acknowledge and respect the jurisdiction of First Nations in all aspects of that, and we're working with them.

It's important, I believe, that we work with them to make sure they have opportunity to participate in economic development, opportunities we've spoken briefly about as well. With respect to distribution and the regulation of its consumption in their communities, we're quite prepared to work with communities as they go forward developing it. Until that work is done, there are regulatory frameworks in every jurisdiction, primarily under the federal legislation, that would control those aspects.

**Senator Patterson:** Thank you.

**Senator Christmas:** Thank you very much, ministers, for joining us this evening. As you know, one of my interests is having our communities begin to generate their own revenues, either through taxation or through business enterprises. Earlier this week I made some inquiries with the First Nations Tax Commission to see if they've been engaged. I was quite pleased to find out that, as we speak, today and tomorrow, the First Nations Tax Commission is meeting with the Assembly of First Nations working group on developing a new fiscal relationship. I'm also pleased to hear that members of Indigenous Services Canada will be part of those.

Given that talks have begun, do you envision the kind of tax-sharing revenue arrangement we talked about as a committee as a possible outcome of these discussions with the First Nations Tax Commission and the Assembly of First Nations?

**Dr. Philpott:** Thank you for the question, senator, and for your interest in the very pressing issue of economic development opportunities for Indigenous communities, which you know makes such a difference in terms of the socio-economic outlook that these communities face.

Nous collaborons avec ces communautés afin de soutenir ces initiatives.

La législation fédérale continuera de s'appliquer. Nous constatons qu'il existe de nombreux moyens pour que la compétence locale soit exercée et que la législation fédérale soit appliquée, lorsqu'elles sont compatibles. C'est le plus souvent le cas. Les provinces et les territoires aussi exercent présentement leur compétence. Ils ont la responsabilité de mettre en place des cadres réglementaires adéquats pour la distribution. Les municipalités, entre autres, doivent réglementer la consommation. Nous reconnaissons la compétence des Premières Nations sur tous ces aspects et nous collaborons avec elles.

Je crois qu'il est important que nous travaillions de concert afin que les Premières Nations puissent participer au développement économique et aux occasions dont nous avons parlé brièvement. En ce qui concerne l'encadrement de la distribution et de la consommation au sein des communautés, nous sommes tout à fait prêts à collaborer avec ces dernières pendant qu'elles conçoivent la réglementation. D'ici à ce que ce travail soit achevé, il y a des cadres réglementaires dans toutes les administrations découlant surtout de la législation fédérale pour encadrer ces aspects.

**Le sénateur Patterson :** Merci.

**Le sénateur Christmas :** Merci beaucoup aux deux ministres d'être avec nous ce soir. Comme vous le savez, une des choses qui m'intéressent, c'est de trouver des façons pour que les communautés commencent à générer leurs propres revenus, soit par des recettes fiscales ou par l'entremise des entreprises. Plus tôt cette semaine, j'ai posé des questions à la Commission de la fiscalité des premières nations afin de savoir si on l'avait invitée à participer. J'étais heureux d'apprendre que, à l'heure où on se parle, la Commission de la fiscalité des premières nations se réunit, aujourd'hui et demain, avec le groupe de travail de l'Assemblée des Premières Nations chargé de créer un nouveau pacte fiscal. J'étais aussi heureux d'apprendre que des représentants de Services aux Autochtones Canada allaient prendre part à ces réunions.

Comme les discussions entre la Commission de la fiscalité des premières nations et l'Assemblée des Premières Nations ont déjà été entreprises, croyez-vous qu'elles pourraient mener à une entente fiscale de partage des recettes semblable à celle dont le comité a déjà parlé?

**Dre Philpott :** Merci de votre question, sénateur, et de votre intérêt pour la question pressante des occasions de développement économique pour les communautés autochtones. Vous le savez, les perspectives socioéconomiques des communautés dépendent vraiment de telles occasions.



You've touched on a couple of things that are very important. I think Minister Blair has talked already a little bit about tax opportunities and maybe he will want to expand on that.

The other piece of this, in the short term while there's still work being done to prepare for opportunities from a tax point of view, we're also seeing these really good opportunities for the economic development that comes with production facilities and the fact that there are now seven facilities that have self-identified Indigenous ownership. They come in various sizes. I'm not sure what Eric's ability is to speak to the details of what some of those are.

We have 19 more in the queue awaiting the processing of their application. We think dozens more applications are still coming in. We'll continue to make sure that navigator service is provided, which helps communities get over the challenging hurdles of getting an application completed. I know that Health Canada is working on the application process to make it as seamless as possible.

The breakthrough news this week of the community in Akwesasne having its first facility on reserve is very significant. We would expect that others would follow with an interest in being able to have a facility that's going to provide revenue and economic opportunities where perhaps there aren't a whole lot of options.

This is something I hear about across the country when I visit communities. I point them very specifically to the navigator service and let them know they certainly should be encouraged to pursue that.

We sometimes have other opportunities within our department through a variety of economic development programs that my officials could speak to that will allow both resources to support investments and sometimes opportunities for access to capital in terms of developing these.

I think it's beyond just the tax opportunity. It's the business development opportunity that I think is quite powerful.

**Mr. Blair:** I just might add to that. I will confess to you, senator, our focus overwhelmingly in the development of these regulations was on keeping this away from kids, restricting their access and displacing the existing illicit market, which has profited criminal enterprises in the billions of dollars.

But we are not blind to the opportunity that a new regulated industry provides to communities across the country and certainly for First Nations communities. That opportunity is in economic development, the creation of jobs and legitimate business opportunity and enterprise in all communities,

Vous avez abordé différents éléments qui sont très importants. Je crois que le ministre Blair a déjà abordé brièvement la question des occasions en matière de fiscalité et il voudra peut-être donner davantage de détails à ce sujet.

Alors que, à court terme, des efforts sont encore menés pour se préparer à saisir les occasions du côté fiscal, un autre élément lié à cette question est que nous constatons qu'il existe de très bonnes occasions de développement économique liées aux installations de production et au fait que sept installations du genre se sont identifiées en tant qu'entreprises de propriété autochtone. Il y en a de toutes les tailles, je ne sais pas si Eric est en mesure de donner des détails au sujet de certaines d'entre elles.

Il y en a 19 autres qui attendent que leur demande soit traitée. Nous croyons que des dizaines d'autres demandes nous seront envoyées encore. Nous allons nous assurer que les services d'accompagnement sont maintenus, car ils aident les communautés à surmonter les obstacles liés à la présentation d'une demande. Je sais que Santé Canada travaille à rendre le processus de demande le plus simple possible.

La nouvelle de cette semaine au sujet de la communauté d'Akwesasne qui aura ses premières installations sur la réserve est très importante. Nous nous attendons à ce que d'autres suivent son exemple afin de pouvoir obtenir des installations qui généreront des recettes et des occasions économiques là où il n'y a pas souvent de telles occasions.

C'est une question qui est constamment abordée lorsque je visite des communautés partout au pays. Je les renvoie au service d'accompagnement et je leur dis que je les encourage à s'engager dans cette voie.

Il y a parfois d'autres occasions qui se présentent au ministère par l'entremise de différents programmes de développement économique dont les fonctionnaires pourraient parler quant aux ressources pouvant servir à soutenir les investissements et, parfois, aux occasions d'accès aux capitaux pour les développer.

Je crois que cela va au-delà des occasions du point de vue fiscal. Il s'agit d'une occasion de développement commercial très avantageuse.

**M. Blair :** J'aurais quelque chose à ajouter. Je vous avouerai, sénateur, que l'immense majorité de nos efforts dans l'élaboration de cette réglementation visaient à garder cette substance hors de portée des enfants, d'en limiter l'accès et de déplacer le marché illicite existant, qui a permis à des organisations criminelles d'enranger des milliards de dollars.

Nous sommes toutefois conscients des possibilités qu'offrirait une nouvelle industrie réglementée à la grandeur du pays, et certainement pour les collectivités des Premières Nations. Ces possibilités s'expriment par du développement économique, de la création d'emplois et des occasions d'affaires légitimes un peu

including, of course, First Nations communities. There is also a revenue implication.

We tried not to focus, quite frankly, on the dollar signs. We tried to focus on harm reduction and reducing social and health harms. We also see within that opportunity another opportunity to reduce harm and to create opportunity and hope in many places where perhaps none exists.

We are quite prepared and enthusiastic about exploring the opportunities of assisting First Nations communities in seizing economic development. I think it's also a very important discussion, which is complicated. We're working through it because we see other revenue opportunities that can support the community as well.

**Senator Christmas:** I want to follow up on Senator Patterson's questions.

I notice in your statement, Ms. Philpott, you did talk about bylaw-making powers that First Nations can exercise. In our study, in our report, we were given some information that tool in the toolbox may not be available to First Nations. I'm very interested in your comments now that, given the federal framework and if bylaw-making powers are within that framework, then there is room to enable First Nations and other communities to exercise bylaw-making power on cannabis. Am I hearing correctly?

**Mr. Blair:** I believe those bylaws are not inconsistent with the federal law. I think there is an opportunity there that First Nations can exercise within their own jurisdictions' bylaws to protect the health and safety of their kids and to regulate the activities of consumption and retail within their communities. If those are the bylaws to which you refer, I believe that's possible.

We would want to work very closely with them to make sure they're not, quite frankly, putting kids at risk or creating other opportunities. I think it's important we maintain that shared commitment of protecting our children and reducing the harms associated to the inappropriate use of this substance.

But where they are not incompatible, I think there is an opportunity for us to work together.

**Senator Christmas:** I personally find that very encouraging. When we as a committee studied that topic, we were told otherwise. I'm quite pleased and relieved to hear those powers exercised by those communities have the potential of being recognized. I can see them definitely being part of this whole regulatory process.

**Mr. Blair:** I don't mean in any way to equate First Nations with the authority that municipalities, for example, have. This is a nation-to-nation discussion.

partout, y compris, bien entendu, dans les collectivités des Premières Nations. Il y a aussi des revenus à la clé.

Bien franchement, nous avons essayé de ne pas trop nous attarder aux dollars, mais plutôt à la réduction des méfaits pour la santé publique et la société. Nous croyons qu'il s'agit d'une occasion de réduire les méfaits et de créer de l'espoir et des ouvertures là où il n'en existe peut-être pas.

Nous sommes bien préparés et très enthousiastes à l'idée d'aider les collectivités des Premières Nations à développer leur économie. Je crois que c'est un enjeu très important, mais complexe. Nous travaillons là-dessus, car nous savons qu'il y a aussi d'autres possibilités de revenus qui pourraient aider les collectivités.

**Le sénateur Christmas :** Je veux faire suite aux questions du sénateur Patterson.

Dans votre déclaration, madame Philpott, vous avez parlé des pouvoirs de réglementation que les Premières Nations peuvent exercer. Pendant notre étude, on nous a dit que c'est un outil auquel les Premières Nations n'ont peut-être pas accès. Je suis très curieux de savoir ce que vous en pensez maintenant qu'il y a un cadre fédéral. Si ce cadre prévoit des pouvoirs de réglementation, alors les collectivités des Premières Nations et autres pourraient être en mesure de prendre des règlements sur le cannabis. Ai-je bien compris?

**M. Blair :** Je crois que ces pouvoirs de réglementation ne vont pas à l'encontre de la loi fédérale. Je pense que les Premières Nations pourraient exercer leur pouvoir de réglementation pour protéger la santé et la sécurité de leurs enfants et pour réglementer la consommation et la vente sur leur territoire. Si c'est à ce genre de réglementation que vous faites référence, oui, je pense que c'est possible.

Nous voudrions alors sans doute travailler étroitement avec ces collectivités afin, si je puis dire, qu'elles ne mettent pas des enfants en danger ou qu'elles ne créent pas d'autres situations. Assurer la sécurité de nos enfants et réduire les méfaits liés à l'usage inapproprié de cette substance doit continuer d'être une responsabilité partagée. C'est important.

Cela dit, tant qu'il n'y a pas d'incompatibilité, je pense que nous pouvons certainement travailler ensemble.

**Le sénateur Christmas :** Personnellement, je trouve cela très encourageant. Lorsque nous avons étudié cette question, on nous a dit le contraire. Je suis très heureux et soulagé d'entendre que les pouvoirs exercés par ces collectivités pourraient être reconnus. Je pense que celles-ci font partie de ce processus de réglementation.

**M. Blair :** Loin de moi l'idée de mettre les Premières Nations sur le même pied que, par exemple, les municipalités. Il s'agit d'une discussion de nation à nation.

I have had the opportunity to visit a number of band councils where they clearly have a well-developed capacity to develop and enforce their own bylaws. They understand and know the best interests of their community. I can't think of anyone better positioned to determine the proper way to regulate this substance to achieve our shared goals of protecting their kids and keeping their communities safe. I believe there's an opportunity for us to work together.

**Senator Christmas:** Thank you, Mr. Blair.

**Senator McPhedran:** Thank you both with your impressive teams for being here. It is much appreciated.

I want to build on this discussion somewhat and go to a question. I think each of you has used the term "regulation" in your answers. There's been some reference to the authority of local communities to make decisions at the bylaw level.

My question comes partly out of the fact that most of the members of this committee travelled together in the western Arctic just a couple of weeks ago. One of the communities we visited is the most northwestern community in Canada, Old Crow. This was among many issues that came up. Let me frame the question this way, which I think is drawn very much from the discussion we had with leaders in Old Crow. That is: Do you see "regulation" extending to a complete ban? Do you see that authority at the local level essentially as allowing the community leaders and councils not so much to regulate consumption, but ban consumption?

**Mr. Blair:** Senator, if it's all right, I'd like to begin by responding to that, if I may.

I think it's important to frame this in terms of what we are trying to achieve, and we have seen the failure of prohibition. We have had for over a century in this country a criminal prohibition — not a regulatory one — that has led to the circumstances where we have the highest rates of cannabis use among our kids of any country in the world. That ban has facilitated billions of dollars in illicit profit by organized crime. Quite frankly, what we have found right across the country, in every community and certainly in Indigenous communities, which have an even higher proportion of use among its youth, is that a total prohibition, either regulatory or criminal, has not had the effect of protecting our kids and keeping our communities safe.

It would be very much my opinion that in recognizing the authority of jurisdictions we should work with them on how they might exercise their regulatory authority to protect their kids, to keep their communities safe and to keep organized crime influence out of their communities.

J'ai visité plusieurs conseils de bandes qui ont clairement une capacité solide d'élaborer et de mettre en œuvre leurs propres règlements. Ils comprennent quels sont les intérêts de leur communauté. Qui de mieux pour déterminer quelle est la meilleure façon de réglementer cette substance afin d'atteindre notre objectif commun de protéger les enfants et d'assurer la sécurité publique? Je crois que nous avons là une occasion de travailler de concert.

**Le sénateur Christmas :** Merci, monsieur Blair.

**La sénatrice McPhedran :** Merci à tous les deux et à vos impressionnantes équipes d'être ici. Nous en sommes très heureux.

Je veux poursuivre dans la même veine et poser une question. Je crois que vous avez tous employé le terme « règlement » dans vos réponses. On a parlé des pouvoirs des collectivités locales de prendre des décisions quant à la réglementation.

Ma question découle de la visite effectuée par la plupart des membres de notre comité dans l'Ouest de l'Arctique il y a quelques semaines. Nous avons notamment visité la localité située à l'extrême nord-ouest du Canada, Old Crow. C'est l'un des nombreux sujets qui ont été soulevés. Je vais poser ma question en m'inspirant des discussions que nous avons eues avec les dirigeants d'Old Crow. Pensez-vous que la réglementation pourrait aller jusqu'à l'interdiction pure et simple? Est-ce que les dirigeants et les conseils locaux seraient autorisés non seulement à réglementer la consommation, mais à l'interdire complètement?

**M. Blair :** Madame la sénatrice, si vous le permettez, j'aimerais répondre pour commencer.

Il est important de garder à l'esprit ce que nous tentons d'accomplir. Nous savons que l'interdiction ne fonctionne pas. Pendant plus d'un siècle au Canada, le cannabis a été frappé d'une interdiction pénale — et non réglementaire — qui a entraîné la situation actuelle, soit que le taux de consommation de cannabis par les jeunes Canadiens est le plus élevé du monde. Cette interdiction a permis aux organisations criminelles d'empocher des milliards de dollars de profits illicites. Honnêtement, la conclusion à laquelle nous arrivons est que, partout au pays, dans toutes les communautés et certainement dans les communautés autochtones — où le taux de consommation de cannabis par les jeunes est encore plus élevé que la moyenne nationale —, l'interdiction totale par voie réglementaire ou pénale n'a pas réussi à protéger nos enfants ou à assurer la sécurité de nos collectivités.

Je suis d'avis que nous devrions travailler avec les différentes administrations pour trouver des façons pour elles d'exercer leurs pouvoirs réglementaires afin de protéger les enfants, d'assurer la sécurité publique et de tenir le crime organisé à l'écart.

**Dr. Philpott:** I will just perhaps add to that in terms of from the point of view of the possibilities for what Indigenous communities can regulate, if they're interested, there is a broad range of options. As this committee knows better than most, communities are in different stages of their exercise of their right to self-government. If we're talking about First Nations, for example, the vast majority of First Nations at the moment exist under federal laws that put some determinations around what the opportunities are. Of course, bylaws are possible for what might be called "Indian Act bands."

We know we are also a government that has made it very clear we support and recognize inherent and treaty rights. Those include, of course, the right to self-determination, including the right to self-government. As we see more and more communities exercise self-government in a complete or sometimes sectoral sense, we need to be open to recognizing the rights to regulate and set both laws and regulations would exist within that.

We're trying to demonstrate that openness and having those very active conversations. At the same time as Minister Blair has been having these really interesting conversations with communities to say, "Yes, of course, the ability to ban is something that you may want to discuss." As we have those conversations with leaders, we're also sharing what is discussed commonly in terms of what is the best approach to a healthy drug policy that will ensure education is maximized and harms are minimized. Sometimes banning substances has not been as successful as leaders have felt in a variety of experiences.

We need to make sure that we get that balance of respecting the rights of communities, but at the same time sharing what we know as to what the evidence has shown around criminal prohibitions, for example.

**Senator McPhedran:** I want to encourage us to try to speak maybe a little more plainly here. Let me try.

We know there are a number of communities that, for a very long time, have chosen to be "dry" in Canada. We know that level of municipal legislative authority has been recognized and entrenched for a very long time.

Of course, we appreciate the complexity of transition, Indian Act, et cetera. We have been told at one point it is in fact the federal Department of Justice interpretation that ultimately prevails.

That's what I think I'm hearing you say. Perhaps not in quite the plain language that would be helpful. I'm going to reframe my question. At this point in time, do you see it as possible — not whether you think it's a good idea — but respecting self-determination of communities, is it possible, within the existing legal framework, including Bill C-45, for a community like Old

**Dre Philpott :** J'ajouterais simplement que de nombreuses options de réglementation s'offrent aux communautés autochtones qui souhaitent s'engager dans cette voie. Différentes communautés en sont à différentes étapes de l'exercice de leur droit à l'autonomie gouvernementale. En tant que membres de ce comité, vous êtes bien placés pour le savoir. Par exemple, la majorité des Premières Nations sont régies par des lois fédérales qui déterminent quelles peuvent être leurs aspirations. Ce qu'on pourrait appeler les « bandes assujetties à la Loi sur les Indiens » ont la possibilité de prendre des règlements.

Il est entendu que, en tant que gouvernement, nous reconnaissons et appuyons très clairement les droits inhérents et issus de traités, y compris, bien sûr, le droit à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale. À mesure que de plus en plus de communautés choisissent d'exercer leur droit à l'autonomie gouvernementale de manière parfois globale, parfois sectorielle, nous devons être prêts à reconnaître que leur droit de prendre des règlements et d'adopter des lois fait partie de cela.

Nous tentons de faire montre de cette ouverture et de tenir un dialogue très actif. Le ministre Blair a eu des échanges très intéressants avec les communautés pour leur dire qu'évidemment la capacité d'interdire peut faire partie des discussions. Pendant que nous avons ces échanges avec les dirigeants, nous faisons également valoir ce qui est généralement reconnu comme étant la meilleure approche stratégique en matière de drogues, pour maximiser la sensibilisation et minimiser les méfaits. Parfois, l'interdiction pure et simple d'une substance n'est pas aussi efficace que ce que les dirigeants ont pu observer dans certains cas.

Il faut trouver le juste équilibre entre, d'une part, respecter les droits des communautés, et, d'autre part, exposer les faits relativement à l'interdiction pénale, par exemple.

**La sénatrice McPhedran :** J'aimerais qu'on essaie de s'exprimer en termes un peu plus simples. Je vais essayer.

Nous savons qu'un certain nombre de collectivités canadiennes ont choisi depuis bien des années de se déclarer « sans alcool », et que pareils pouvoirs législatifs des municipalités sont reconnus et établis depuis longtemps.

Nous sommes évidemment conscients de la complexité de la transition, avec la Loi sur les Indiens et tout le reste. Ce qu'on nous a dit, c'est que c'est l'interprétation du ministère de la Justice qui prévaudra au bout du compte.

J'ai l'impression que c'est ce que vous êtes en train de nous dire, mais pas de façon claire et directe. Je vais reformuler ma question. À ce stade-ci, pensez-vous qu'il est possible — pas que c'est une bonne idée selon vous, mais qu'il est possible —, dans le cadre législatif actuel, y compris le projet de loi C-45, et dans le respect du droit des communautés à l'autodétermination, pour

Crow to decide they're going to go with a ban on cannabis? And that kind of comes down to a "yes" or "no."

**Mr. Blair:** May I just say I wish it was as simple as a "yes" or "no." There is some complexity there. I'll try to speak plainly. I think it's important to be as accurate as we can as well.

Those bylaws and legislation that would be enacted by Indigenous self-governments can coexist with the Cannabis Act but they can't conflict and frustrate its purpose. Ultimately that would be a matter of law to be determined. We would simply want to work with those communities to ensure they carefully consider any additional restrictions they may wish to establish to ensure it's generally consistent with the objectives of the act.

It's one of the things I was referring to earlier in the objectives of the act, which are quite explicit about displacing the illicit market and keeping this out of the hands of kids. That's the context in which those decisions would be made.

If I may, I'll offer a lay opinion because I think this is a matter that would perhaps require greater legal interpretation: I believe it's possible for a community to make that determination, as long as it was done in a way which did not frustrate the intent of the federal act.

**Senator Tannas:** It is important to build on what Senator Christmas said and what Senator McPhedran said. We were in the community of Old Crow and they are very proud of the turnaround that has happened there since they declared their community dry. They had hoped — and we had other communities we visited — they would be able to extend that authority to marijuana.

Now, we need to be clear: I'm hearing you say without saying it is the answer is, "they cannot do it." That's fine. We just need to say it. Because Senator Christmas, I think was saying, "Oh, I'm hearing maybe that it's okay." If it is, they do not have that other authority, that Canada knows best and this is the way it is, then let's say it. Otherwise, the work that we did and the places where we went and said, "Look, we tried, it's not allowed, it's illegal, you can't do it." We'll have to get them all on the phone again and say, "Maybe there is a way this could be done. Maybe there is a way you can ban marijuana from your communities." Just say it. That's all we're asking.

**Mr. Blair:** Let me be clear, if I may, senator: It would not be a federal offence to possess cannabis in that community. The federal law, the Cannabis Act, has repealed that and made it possible for people to possess it. There are other aspects of that

une collectivité comme Old Crow de décider qu'elle va interdire le cannabis sur son territoire? Je pense qu'on peut répondre à cette question par « oui » ou « non ».

**M. Blair :** J'aimerais que ce soit aussi simple que « oui » ou « non ». C'est plus complexe que cela. Je vais essayer de m'exprimer clairement. Je pense qu'il est important d'être aussi exact que possible.

Les règlements et les mesures que les gouvernements autochtones peuvent prendre peuvent coexister avec la Loi sur le cannabis, mais ne peuvent pas entrer en conflit avec elle et empêcher l'atteinte de ses objectifs. Ce serait une question de droit qu'il faudrait régler. Nous voulons travailler avec ces communautés pour qu'elles puissent imposer toutes les restrictions qu'elles souhaitent tout en respectant les objectifs de la loi.

J'ai parlé plus tôt des objectifs de la loi, qui sont très explicites : il s'agit de déplacer le marché illicite et de garder cette substance hors de portée des enfants. C'est dans ce contexte que les décisions doivent être prises.

C'est sans doute un sujet qui exigera une interprétation juridique plus vaste, mais je peux vous donner mon opinion de profane : je crois qu'il est possible pour une collectivité de prendre une telle décision, tant que celle-ci n'entre pas en conflit avec l'intention de la loi fédérale.

**Le sénateur Tannas :** Il est important de rester sur le sujet abordé par le sénateur Christmas et la sénatrice McPhedran. Les gens d'Old Crow étaient très fiers des progrès réalisés depuis que cette collectivité s'est déclarée sans alcool. Ils espéraient — et ce n'était pas le seul endroit que nous avons visité — que ce pouvoir s'appliquerait aussi à la marijuana.

Soyons clairs : je comprends que ce que vous dites sans vraiment le dire, c'est que non, ce n'est pas possible. Fort bien. Il suffit de le dire. Je pense que le sénateur Christmas avait l'impression qu'il y avait peut-être une ouverture en ce sens. Si c'est bel et bien impossible, que les collectivités n'ont pas ce pouvoir et que c'est la vision du gouvernement fédéral qui a préséance un point, c'est tout, alors qu'on le dise clairement. Et s'il y a une ouverture, alors nous devons refaire tout le travail que nous avons fait dans tous ces endroits que nous avons visités et où nous avons dit aux gens que c'était impossible, que c'était illégal, que nous avons bien essayé mais qu'ils étaient mieux d'oublier cela. Nous devons reprendre contact avec ces gens pour leur dire qu'il y a peut-être une façon de parvenir à interdire la marijuana chez eux. Dites-le donc clairement. C'est tout ce que nous demandons.

**M. Blair :** Il faut bien comprendre que la possession de cannabis dans cette collectivité ne serait pas une infraction fédérale. La loi fédérale, la Loi sur le cannabis, a abrogé cette disposition pour que les gens puissent en avoir en leur possession

law that also apply in banning it under certain ages and in certain amounts.

It is entirely possible, I believe, for a community to pass additional restrictions as long as it's not frustrating the intent of the act. Quite frankly, I'm not inclined to tell them they cannot do it. A court could determine that it frustrates the intent of the act.

**Senator Tannas:** I suppose a citizen of that community could take action, but would the government take action if a community declared a ban?

**Mr. Blair:** Yes. My understanding is that the Minister of Justice has made it clear she does not intend to litigate on that issue.

**Senator Tannas:** Thank you. That is terrific.

**The Chair:** That's very good to know. Thank you.

**Senator McPhedran:** Could we get documentation on that?

**The Chair:** It will be part of the transcript.

**Senator McPhedran:** No, of what the minister said.

**The Chair:** Then ask your question for documentation.

**Senator McPhedran:** On behalf of the committee, may I request the favour of facilitating documentation in terms of the justice minister's position on that?

**Mr. Blair:** Yes, ma'am.

**Senator McPhedran:** Thank you so much.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Lovelace Nicholas:** This is just a simple question. All I want is a simple answer. Are the provinces going to have a say about cannabis in First Nations federal land communities? The Indian Act communities are federal jurisdiction. Will the provinces be able to come in and say, "No, you cannot have dispensaries"? "Yes" or "no"?

**Mr. Blair:** In the absence of the exercise of jurisdiction in those acts, I believe the regulations of the jurisdiction would apply. The answer is I think the First Nations have their authority in their jurisdiction, and if they exercise it, that's up to them. If they choose not exercise it — for example, the provincial regulations with respect to the limitation of age — it is the

en toute légalité. D'autres dispositions de cette loi interdisent la possession dans certains cas en fonction de l'âge et de la quantité.

Je crois qu'il est possible pour une collectivité d'imposer des restrictions supplémentaires, tant que celles-ci ne vont pas à l'encontre de l'intention de la loi. Je n'aurais pas tendance à leur dire qu'ils ne peuvent pas le faire, bien honnêtement. Un tribunal pourrait déterminer que cela va à l'encontre de l'intention de la loi, par contre.

**Le sénateur Tannas :** J'imagine qu'un citoyen pourrait intenter une action, mais est-ce que le gouvernement, lui, intenterait une action contre une collectivité qui déciderait d'interdire le cannabis?

**M. Blair :** Je crois comprendre que la ministre de la Justice a dit qu'elle n'avait pas l'intention d'intenter des poursuites dans ce dossier.

**Le sénateur Tannas :** Merci. C'est formidable.

**La présidente :** C'est très bon à savoir. Merci.

**La sénatrice McPhedran :** Pouvons-nous avoir cela par écrit?

**La présidente :** Cela figurera au compte rendu.

**La sénatrice McPhedran :** Je veux dire : avoir une confirmation écrite de ce que le ministre vient de dire.

**La présidente :** Alors, posez-lui la question.

**La sénatrice McPhedran :** Au nom du comité, puis-je vous demander de nous fournir de la documentation sur la position de la ministre de la Justice à ce sujet?

**M. Blair :** Oui, madame.

**La sénatrice McPhedran :** Merci infiniment.

**La présidente :** Merci.

**La sénatrice Lovelace Nicholas :** J'ai une question simple. Tout ce que je veux, c'est une réponse simple. Les provinces auront-elles leur mot à dire à propos du cannabis dans les collectivités fédérales des Premières Nations? Les collectivités assujetties à la Loi sur les Indiens relèvent du gouvernement fédéral. Les provinces pourront-elles dire : « Non, vous ne pouvez pas avoir de dispensaires? ». Oui ou non?

**M. Blair :** Si la compétence n'est pas exercée dans ces lois, je crois que la réglementation de la compétence s'appliquerait. Je pense que les Premières Nations ont le pouvoir sur leur territoire, et il leur appartient de décider si elles l'appliquent. Si elles décident de ne pas appliquer, par exemple, la réglementation provinciale relative à la limite d'âge, c'est la province qui a le

province that has the authority. It is through their regulations that it's enforced.

For example, in every province and territory it's provincial legislation that prohibits the purchase, possession or consumption of cannabis for persons under the age of majority. So that would apply in that jurisdiction.

**Senator Lovelace Nicholas:** Thanks for the answer.

My next concern is — I know we're running out of time — the self-governing communities, for example, the territories, municipalities. Right now their money goes through the territories. They have no control on how much money they get. It's up to the territory.

Will the taxation and revenue generated have to go through the territories in order for them to get their taxation revenue?

**Mr. Blair:** Senator, my understanding is that's precisely the conversation currently taking place between the Finance Department and Indigenous communities as part of the larger fiscal framework. That will be determined as part of those discussions.

**Senator Lovelace Nicholas:** Thank you.

**The Chair:** It reinforces the need for us to have the Minister of Finance testify before us.

**Senator McCallum:** I want to go back to prohibiting cannabis in the community. When we went to the Legal Committee, I asked this question. Because this act took marijuana from prohibition, the band is going to practise prohibition. If I was in the community, and I said other Canadians are allowed to have marijuana, I challenged the chief and council and took them to court, who would win the case? Would it be the Federal Court or the bylaw?

**Mr. Blair:** I will tell you the Cannabis Act does not create a legal right to possess cannabis. It's permissive. It allows people to possess under certain circumstances and only cannabis that has been produced with a licence and sold with a licence.

**Senator McCallum:** The law says you're removing it from prohibition but the bands continue to prohibit it. When I asked that question, they said, "We don't know until it goes to court." Which law will supersede it? Is it the bylaw that's preventing me from smoking on the reserve or the federal law that says marijuana is now legal?

**Mr. Blair:** I believe the federal legislation contemplates other jurisdictions exercising an authority to place limits on where cannabis can be consumed, if cannabis can be consumed, by

pouvoir. L'application se fait par l'entremise de la réglementation.

Par exemple, dans chaque province et territoire, c'est la loi provinciale ou territoriale qui interdit l'achat, la possession ou la consommation de cannabis pour les personnes mineures. La loi s'appliquerait donc.

**La sénatrice Lovelace Nicholas :** Merci de la réponse.

Ma préoccupation suivante porte — et je sais que le temps file — sur les collectivités autonomes, par exemple, les territoires, les municipalités. À l'heure actuelle, l'argent passe par les territoires. Les collectivités n'ont aucun droit de regard sur les fonds qu'elles reçoivent. C'est le territoire qui décide.

Les impôts et les revenus générés doivent-ils passer par les territoires pour que les collectivités puissent obtenir leurs recettes fiscales?

**M. Blair :** Madame la sénatrice, je sais que c'est précisément la conversation qui a lieu actuellement entre le ministère des Finances et les collectivités autochtones dans le contexte du cadre fiscal plus général. Ce sera déterminé dans le cadre de ces discussions.

**La sénatrice Lovelace Nicholas :** Merci.

**La présidente :** Cela confirme que nous devons convoquer le ministre des Finances à comparaître devant nous.

**La sénatrice McCallum :** Je veux revenir à l'interdiction du cannabis dans la collectivité. Lorsque nous sommes allés au Comité des affaires juridiques, j'ai posé la question suivante. Parce que cette loi lève l'interdiction du cannabis, la bande l'interdira. Si j'étais dans la collectivité et que je disais que d'autres Canadiens peuvent avoir du cannabis en leur possession, que je contestais la décision du chef et du conseil et que je les traînais devant les tribunaux, qui gagnerait la cause? Est-ce que ce serait la Cour fédérale ou la municipalité?

**M. Blair :** La Loi sur le cannabis ne crée pas un droit légal d'avoir du cannabis en sa possession. Elle l'autorise. Elle permet aux gens d'avoir du cannabis en leur possession dans certaines circonstances et seulement s'il a été produit avec un permis ou vendu avec un permis.

**La sénatrice McCallum :** La loi lève l'interdiction, mais les bandes continuent d'interdire le cannabis. Lorsque j'ai posé cette question, elles ont répondu : « Nous ne le saurons pas jusqu'à ce que l'affaire soit entendue devant les tribunaux. » Quelle loi aura préséance? Est-ce le règlement municipal qui m'empêche de fumer dans la réserve ou la loi fédérale qui dit que la marijuana est maintenant légale?

**M. Blair :** Je crois que la loi fédérale reconnaît que d'autres instances exercent le pouvoir d'imposer des limites sur les endroits où le cannabis peut être consommé, de décider si le

whom and under what age. The federal law acknowledges other jurisdictions to exercise that authority. With great respect I would never presume to guess at what a court may determine.

**Senator McCallum:** Anyway, at that point the lawyers said they would have to go to court and see how it worked out.

Can I ask one more question?

**The Chair:** A quick one.

**Senator McCallum:** The Indigenous senators have met with the Métis Nation of Canada. One of the points they brought up was they didn't have health services, even though they had wanted it. I wrote a letter asking if it was possible to set up health services for this community because they're looking at basic services and now they're going to be needing mental health services as well.

Do you know if any steps were taken towards setting up the basic services for them?

**Dr. Philpott:** Thank you for the question. As you know, most Metis receive health services through provincial jurisdiction and are served by provincial or territorial health services as the case may be. We have had conversations with the Métis Nation of Canada around health transformation. We had an investment in our last budget to support the work of the Métis Nation on looking at how they might want to exercise jurisdiction around health and opportunities that health transformation with the Metis might look like.

We are continuing those conversations. I think there will be further opportunities going forward. It is certainly an area of active discussion at the permanent bilateral table that we have with the Métis Nation.

**The Chair:** I see it's 7:45. Ministers, do you have time for one more question or do you have to leave?

**Mr. Blair:** We're at your disposal.

**Senator Boyer:** Thank you very much. It's going to be quick. I promise.

It's about the budget. You said in Budget 2018 the government invested \$62.5 million. I'm wondering about Budget 2019 and Budget 2020. How much is going into the communities versus law enforcement?

cannabis peut être consommé et de déterminer qui peut en consommer et à partir de quel âge. La loi fédérale reconnaît que d'autres instances peuvent exercer ce droit. En toute déférence, je n'oserais jamais supposer la décision d'un tribunal.

**La sénatrice McCallum :** Quoi qu'il en soit, à ce moment-là, les avocats ont dit qu'ils s'adresseraient aux tribunaux et verraient ce qui se passera.

Puis-je poser une dernière question?

**La présidente :** Une brève question.

**La sénatrice McCallum :** Les sénateurs autochtones ont rencontré des représentants de la nation métisse du Canada L'un des points que les membres de la nation ont soulevés était qu'ils n'avaient pas accès aux services de santé, même si c'est ce qu'ils souhaitaient. J'ai écrit une lettre dans laquelle j'ai demandé s'il est possible de mettre sur pied des services de santé pour cette collectivité, car elle veut des services de base et aura besoin de services de santé mentale également.

Savez-vous si des mesures ont été prises pour mettre sur pied les services de base pour les Métis?

**Dre Philpott :** Merci de la question. Comme vous le savez, la majorité des Métis reçoivent des services de santé par l'entremise des provinces et sont desservis par les services de santé provinciaux ou territoriaux, selon le cas. Nous avons eu des conversations avec des représentants de la nation métisse du Canada concernant la transformation du secteur de la santé. Un investissement était prévu dans notre dernier budget pour appuyer les travaux de la nation métisse afin d'examiner la façon dont elle veut exercer sa compétence dans le secteur de la santé et les possibilités éventuelles pour transformer le secteur de la santé avec les Métis.

Ces conversations se poursuivent. Je pense qu'il y aura d'autres possibilités à l'avenir. C'est certainement un secteur qui fait activement l'objet de discussions à la table bilatérale permanente que nous avons avec la nation métisse.

**La présidente :** Il est 19 h 45. Monsieur le ministre et madame la ministre, avez-vous le temps de répondre à une dernière question ou devez-vous partir?

**M. Blair :** Nous sommes à votre disposition.

**La sénatrice Boyer :** Merci beaucoup. Ce sera une question rapide. Je vous le promets.

Ma question porte sur le budget. Vous avez dit que dans le budget de 2018, le gouvernement a investi 62,5 millions de dollars. Je m'interroge au sujet du budget de 2019 et du budget de 2020. Combien d'argent sera consacré aux collectivités et à l'application de la loi?



**Dr. Philpott:** The \$62.5 million was specific funding around the substance use and addiction program that helped to support some of the public health interventions. I also spoke about very significant investments to increase access to mental wellness programs and also addiction treatment programs, which we've made investments in every single year since we formed government. I can speak for the ones on mental wellness and addictions, which are under our department. Those go in very large part directly to communities to run some really outstanding programs designed and delivered by communities.

**Senator Boyer:** You mentioned that in 2018 it was \$62.5 million. I'm wondering about 2019.

**Mr. Costen:** Just to clarify, in Budget 2018, \$62 million was allocated. That \$62 million will be spent over a five-year period. In the first year it was \$12 million of the \$62 million, and it's profiled. All of that money is for community-based health prevention programming.

**Senator Boyer:** None of that would go towards law enforcement?

**Mr. Blair:** To be clear, it's a separate pot of money. In fact there has been a significant investment in FNPP, First Nations Policing Program and Inuit communities. And also investment on drug-impaired driving training and access to other resources. It's a different group of money.

**The Chair:** Thank you.

On behalf of the committee, Minister Blair and Minister Philpott, I want to thank you for taking the time to come and appear before the committee tonight and to answer all of the questions from the senators.

(The committee adjourned.)

**Dre Philpott :** Le montant de 62,5 millions de dollars était du financement précis pour le programme sur l'usage et les dépendances aux substances qui contribuait à financer quelques-unes des interventions en santé publique. J'ai également parlé d'investissements très importants pour accroître l'accès à des programmes de bien-être mental et à des programmes de traitement de la toxicomanie, dans lesquels nous avons investi chaque année depuis notre arrivée au pouvoir. Je peux parler des programmes de bien-être mental et de traitement de la toxicomanie, car ils relèvent de notre ministère. Ces fonds sont en grande partie versés directement aux collectivités pour leur permettre de diriger des programmes vraiment incroyables conçus et administrés pour les collectivités.

**La sénatrice Boyer :** Vous avez mentionné que le montant s'élevait à 62,5 millions de dollars en 2018. Je me demande ce qu'il en est pour 2019.

**M. Costen :** Juste à titre de précision, dans le budget de 2018, 62 millions de dollars ont été alloués. Ces 62 millions de dollars seront dépensés sur 5 ans. Au cours de la première année, 12 millions sur ces 62 millions de dollars ont été dépensés. Tout cet argent est destiné à des programmes communautaires de prévention en matière de santé.

**La sénatrice Boyer :** Aucune partie de ce montant n'est consacrée à l'application de la loi?

**M. Blair :** Je tiens à préciser que ce sont deux fonds différents. En fait, d'énormes investissements ont été effectués dans le PSPPN, le Programme des services de police des Premières Nations, et les collectivités inuites. D'autres investissements ont été effectués pour financer des formations sur la conduite avec facultés affaiblies et assurer l'accès à d'autres ressources. C'est un fonds distinct.

**La présidente :** Merci.

Au nom du comité, monsieur le ministre Blair et madame la ministre Philpott, je tiens à vous remercier d'avoir pris le temps de comparaître devant le comité ce soir et de répondre à toutes les questions des sénateurs.

(La séance est levée.)

---

APPEARING

**Wednesday, October 3, 2018**

The Honourable Jane Philpott, P.C., M.P., Minister of Indigenous Services;

The Honourable Bill Blair, P.C., M.P., Minister of Border Security and Organized Crime Reduction.

WITNESSES

**Tuesday, October 2, 2018**

*Haudenosaunee Development Institute:*

Aaron Detlor, Lawyer.

**Wednesday, October 3, 2018**

*Health Canada:*

Eric Costen, Director General, Cannabis Legalization and Regulation Secretariat.

*Department of Indigenous Services Canada:*

Dr. Tom Wong, Chief Medical Officer of Public Health and Executive Director, First Nations and Inuit Health Branch.

COMPARAISSENT

**Le mercredi 3 octobre 2018**

L'honorable Jane Philpott, C.P., députée, ministre des Services aux Autochtones;

L'honorable Bill Blair, C.P., député, ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé.

TÉMOINS

**Le mardi 2 octobre 2018**

*Haudenosaunee Development Institute :*

Aaron Detlor, avocat.

**Le mercredi 3 octobre 2018**

*Santé Canada :*

Eric Costen, directeur général, Secrétariat de la légalisation et de la réglementation du cannabis.

*Ministère des Services aux Autochtones Canada :*

Dr Tom Wong, médecin en chef de la santé publique et directeur exécutif, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits.